

N° 26.

3^e Année.

1^{er} AOUT 1922.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

Fondatrice

M^{me} KOECHLIN-SCHWARTZ

Présidente générale : M^{me} Henri GALLI

BULLETIN MENSUEL



COMPTE RENDU

DE

l'Assemblée générale du 9 juin 1922

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION & ADMINISTRATION

102, boulevard Malesherbes, PARIS-17^e. — Téléphone : Wagram 17-68.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'Union des Femmes de France
(CROIX-ROUGE FRANÇAISE)
EXERCICE 1921

L'Assemblée générale de l'U. F. F. s'est tenue le vendredi 9 juin 1922, à l'hôtel Continental, sous la présidence d'honneur de M. le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, et la présidence de M^{me} Barbier-Hugo.

A la tribune : MM. le commandant Derendinger, représentant M. le Président de la République; le médecin inspecteur Rouget, directeur du Service de Santé du G. M. P.; le médecin inspecteur Gouzien, président du Conseil de santé des colonies; le médecin-major de 1^{re} classe Carayon, représentant M. le Directeur du Service de Santé de la guerre; Dutey-Harisse, représentant la Société de secours aux blessés militaires; MM. les Représentants de M. le Président du Sénat et de MM. les Ministres de la marine et de l'intérieur, des travaux publics, de l'hygiène et de la prévoyance sociales, du commerce, des régions libérées, des colonies.

M^{mes} de Rieux et Lejars, vice-présidentes, M^{mes} les Directrices des services du personnel, de l'enseignement, de la section antituberculeuse, de la propagande, des régions libérées, du matériel; MM. le baron d'Anthouard et Millot, secrétaire général et secrétaire général adjoint; M. Alard, directeur des services administratifs; MM. le général Coffec, le médecin inspecteur Viry, le vice-amiral Tracou, le contre-amiral Nabona; Pagès, inspecteur général de l'Enseignement secondaire, membres du Comité consultatif; M. Louis Rivière, directeur du *Bulletin officiel*; MM. les délégués régionaux.

Aux premières de la salle : les membres du Conseil central d'administration, les délégués des cours, les présidentes et déléguées des comités régionaux et des groupes d'arrondissements de Paris.

Étaient excusés : M. le Président du Conseil, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris; M^{me} Millerand, M^{me} Poincaré, M. le Ministre de l'Agriculture, M. le Ministre du travail, M. le Président du Conseil général de la Seine, M. le Ministre de la justice, M. le Directeur de l'Assistance Publique, M. Larnaude, doyen de la Faculté des lettres.

Après les discours et la lecture des rapports ci-après annexés, l'Assemblée prend les délibérations suivantes :

I. — Approbation de diverses délibérations.

Par application de l'article 11 des statuts, sont approuvées les délibérations du Conseil d'administration, savoir :

MALADES & BLESSÉS

Lits, Fauteuils, Voitures & Appareils Mécaniques

VOITURETTES pour MUTILÉS — FAUTEUIL ROULANT à MOTEUR

Transports en Ambulances Automobiles

Jambes et Bras artificiels perfectionnés

Tous Appareils et Chaussures orthopédiques

Voitures de Luxe pour Enfants

Couveuses Artificielles pour Enfants

DUPONT
10, Rue Hautefeuille, PARIS. (6^e)

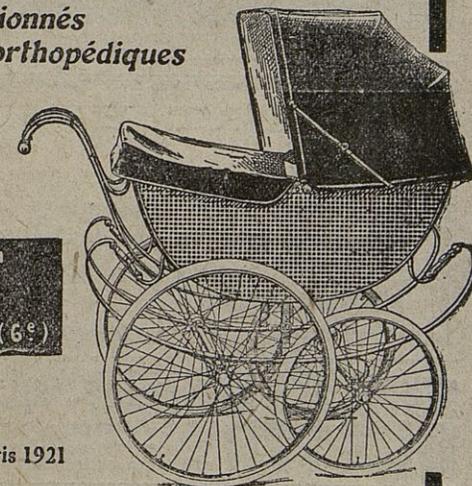
MAISON FONDÉE EN 1847

Hors Concours : Lille 1920

Grand Prix : Exposition Nat^{le} Maternité et Enfance, Paris 1921

Fournisseur des Hôpitaux
des Croix-Rouges Française et Américaine
et du Service de Santé Militaire

(Centres d'Appareillage de Paris, Lyon, Lille, Amiens, Nancy)

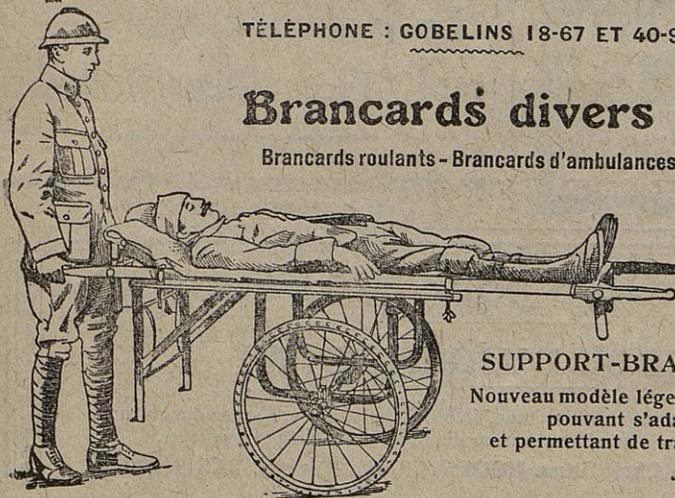


LANDAU DE LUXE

TÉLÉPHONE : Gobelins 18-67 ET 40-95

Brancards divers pour Blessés

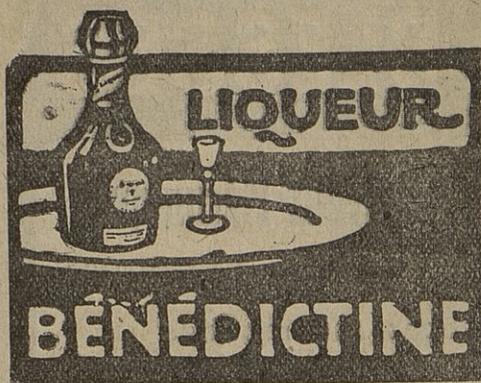
Brancards roulants - Brancards d'ambulances - Civières - Cadres - Gouttières



SUPPORT-BRANCARD MÉTALLIQUE

Nouveau modèle léger, solide, suspendu sur ressorts,
pouvant s'adapter à tous brancards
et permettant de transporter les blessés au loin.

Succursale à Lyon : 6, Place Bellecour



**TEIGNEZ-VOUS BIEN
ET SANS DANGER**
H. CHABRIER
Renommée Mondiale
Demander Renseignements & Notice N° 5, envoyés grat.
48, PASSAGE JOUFFROY, 48, PARIS (9^e)

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS
avec les clous
SERVEZ-VOUS
du MERVEILLEUX **CROCHET X**
qui se fixe avec une aiguille acier dans tous les murs même
en briques ne laisse aucune trace après l'extraction, porte 10.15 et
20 Kil. Exiger le véritable Crochet X. En vente 6^e Mag. Quinc.
Coul. Bazars et Anglo-French 37, rue d'Enghien, Paris
SE MÉFIER DES IMITATIONS.

ART ET DENTELLES

BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points.
Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus
artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAILLES.

EPILATOIRES Notice S sur demande.
DUSSER
1, R. J.-J. Rousseau, Paris.
Les seuls réellement
efficaces et inoffensifs.

SAUVEZ VOS CHEVEUX
PAR L'USAGE
DU MERVEILLEUX
Pétrole HAHN
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÈRE
LA CHEVELURE
ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros: F. VIBERT, FAB' LYON

LES CONFITURES D'ORANGES
PICON

Le meilleur Dessert

Le meilleur Goûter

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES ÉPICERIES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures
spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : Madame Christiane ROGER, 76, rue Blanche, PARIS, (9^e)

1^o Délibération en date du 25 novembre 1921, décidant l'acquisition
d'un immeuble situé à Rouen pour y installer une Goutte de lait;

2^o Délibération en date du 28 février 1922, décidant l'acquisition d'un
immeuble situé à Bailleul (Nord), en vue de l'installation d'un Préventorium
pour les jeunes gens du département du Nord;

3^o Délibération en date du 17 juin 1921, décidant l'acquisition d'un
immeuble situé à Lille, boulevard Victor-Hugo, n° 148, devant être
affecté à l'installation d'un Dispensaire antituberculeux.

II. — Vote du budget et approbation des comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 11, des statuts, l'Assemblée
approuve les comptes de l'exercice 1921 et vote le budget de l'année
1922, tel qu'il a été présenté par M. le Trésorier.

× ×

En fin de séance, M^{lle} Lefèvre, directrice de l'enseignement, proclame
la liste des lauréates des derniers concours :

MÉDAILLES 1922.

Prix du docteur Hogg : M^{lle} Hennegrave (2^o année).

Médailles de vermeil : M^{me} de La Noé, infirmière; M^{lles} Lamandier et
Oenichen (G.), aides-infirmières.

Médailles d'argent : M^{lle} Aron (2^o année); M^{me} Gatier, infirmière;
M^{lle} Belot, aide-infirmière.

Médailles de bronze : M^{lle} Drouets (2^o année); M^{me} Desanges et M^{lle}
Liégeois, infirmières; M^{lle} Balmadier et M^{me} Piot, aides-infirmières.

9 mentions.

292 présentées (reçues, 273; ajournées, 19).

2^o année : 17, dont 1 ajournée.

× ×

Puis M. le Secrétaire général adjoint communique le résultat du
vote :

Les membres sortants du Conseil d'administration sont renommés
pour deux ans :

M^{lle} Aizelin, M^{me} Beauregard, M^{lle} Bonnefous, M^{mes} Chardayre, de
Clermont, la générale Coffec, Einhorn, Alfred Engel, M^{lle} Flourens,
M^{mes} Henri Galli, Galliano, Lardin de Musset, Lejars, Martulaz, Mir-
man, de Rieux, Saint-René-Taillandier, Varambon.

Sont nouvellement élues membres du Conseil d'administration :

M^{mes} Albert Canet, comtesse C. Costa de Beauregard, la générale
Ferrié, J.-L. Koechlin-Schwartz, Morancé, marquise de Noailles, Rouen,
comtesse G. de Rohan-Chabot, Spiess.

M. le Secrétaire général ajoute :

« Par suite d'une circonstance indépendante de notre volonté, la liste

qui a été soumise au vote de l'Assemblée générale s'est trouvée incomplète; il nous manquait le nom de M^{me} Le Trocquer, femme du Ministre des travaux publics.

» M^{me} Le Trocquer a bien voulu promettre à l'Union des Femmes de France sa collaboration et accepter de faire partie du Conseil d'administration. Je prierai donc M^{me} la Présidente de vouloir bien faire voter sur le nom de M^{me} Le Trocquer à mains levées, puisque cela n'a pu être fait par écrit. »

Le vote a lieu à mains levées à l'unanimité.

DISCOURS ET RAPPORTS

La séance est ouverte à 2 h. 15.

M. le baron d'ANTHOUCARD. — Mesdames, Messieurs, M^{me} la Présidente Galli s'excuse de ne pouvoir, aujourd'hui, remplir son rôle. Elle a prié M^{me} la Vice-Présidente Barbier-Hugo de vouloir bien la suppléer.

Vous savez qu'elle vient d'être atteinte par un affreux malheur. Dans cette circonstance, l'Assemblée générale de l'U. F. F. aura certainement à cœur d'adresser à M^{me} la Présidente générale l'expression de ses respectueuses condoléances et de sa vive sympathie.

M^{me} Galli nous a demandé également de profiter de cette circonstance pour remercier tous les membres de l'Union des Femmes de France qui lui ont témoigné leur sympathie. Elle leur adresse le témoignage de sa reconnaissance.

Monsieur le Gouverneur militaire, vous avez bien voulu accepter de présider cette réunion, où l'U. F. F. a pris l'habitude, chaque année, de donner le compte rendu de ses travaux et d'exposer ses vues d'avenir.

Votre présence est pour nous un précieux encouragement. Elle affirme l'intérêt que les grands chefs de notre chère armée continuent de porter à notre œuvre et elle atteste également que l'U. F. F. a toujours pour objet principal, pour objet capital, l'assistance aux soldats, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix.

Au nom de l'U. F. F., je vous remercie profondément du grand honneur que vous nous faites. (*Applaudissements.*)

M. le Président de la République a bien voulu se faire représenter par le commandant Derendinger; au nom de l'U. F. F., je le remercie.

Le Ministre de la guerre, le Directeur du Service de Santé de la guerre, la Société de secours aux blessés militaires, le Ministre de l'intérieur, le Président du Sénat, le Préfet de la Seine, le Ministre des travaux publics, le Ministre de la marine, le Ministre de l'hygiène, le Ministre du commerce, le Ministre des régions libérées, le Ministre des colonies, le Président du Conseil du Service de Santé des colonies, le

Directeur du Service de Santé, ainsi que la Croix-Rouge américaine ont bien voulu également nous envoyer leurs représentants.

A tous, au nom de l'U. F. F., j'apporte l'expression de notre reconnaissance. (*Applaudissements.*)

J'ai à vous présenter les excuses de M. le Président du Conseil, de Mgr le Cardinal Archevêque de Paris, de M^{me} Millerand, de M^{me} Poincaré, de M. le Ministre du travail, de M. le Ministre de l'agriculture, de M. le Président du Conseil général de la Seine, de M. le Ministre de la justice, enfin, de M. le Directeur de l'Assistance publique.

Nous avons enfin la satisfaction de voir à nos côtés le représentant du général Pau, Président du Comité central de la Croix-Rouge, M. Dutey-Harispé : nous lui adressons tous nos remerciements.

Rapport de M^{me} BARBIER-HUGO

Vice-Présidente générale.

Monsieur le Gouverneur militaire de Paris,
Mesdames, Messieurs,

Notre présidente, si éprouvée et d'autant plus aimée de ses collaboratrices, m'a demandé de faire, cette année, le rapport concernant l'activité de notre Œuvre dans le gouvernement militaire de Paris.

Après les brillants exposés des années précédentes, je m'excuserais de prendre la parole, si je ne la prenais en qualité de plus ancienne vice-présidente de l'Œuvre et en invoquant mon long attachement à l'Union des Femmes de France.

Sous l'égide de M^{me} Koechlin-Schwartz, notre vénérée présidente, de notre chère M^{me} Pérouse et de notre secrétaire-fondateur, le docteur Bouloumié, je ne puis que constater les efforts de notre Œuvre pour être et rester, en dépit de toutes les difficultés, à la hauteur de son noble but et pour rendre honneur, avec tous nos membres, à l'héroïsme des défenseurs de la patrie.

Nous avons tenté, pendant la guerre, de faire notre devoir et nous voulons le faire pendant la paix. Notre tâche n'est pas terminée; nous devons secourir les victimes de cette terrible lutte dans leurs nouveaux et immenses besoins.

Notre programme étant très vaste, immense, jamais nous ne serons assez secondés.

J'ai grand espoir que le projet de notre présidente, d'intéresser nos membres du Conseil d'administration à des commissions dans les divers services, étendra notre influence et décuplera notre activité.

Nous apprécions grandement l'importance de notre Comité consultatif et si, cette année, des circonstances indépendantes de notre vo-

lonté nous ont malheureusement empêchées de le réunir, nous comptons plus que jamais sur ses précieux avis.

Parmi ses membres actifs, nous avons eu à déplorer la mort de M. l'inspecteur général Loéderich, notre ancien et fidèle collaborateur; du général Naquet-Laroque; de M. Moreau, inspecteur général honoraire des finances, qui présidait avec une haute compétence notre Commission financière des hôpitaux. Un nouveau collaborateur, M. Jouanny, secrétaire général de la Chambre de commerce, est mort peu de temps après son arrivée au Comité. Nous avons perdu notre administrateur dévoué et généreux de l'hôpital 125, M. Bouilloche, ancien gouverneur des colonies, et M. Boucard, maître des requêtes honoraire au Conseil d'Etat, de qui l'affabilité, les connaissances financières et administratives si étendues rendaient la collaboration particulièrement utile. Nous espérons que notre dévouée collègue, M^{me} Boucard, trouvera dans sa belle OEuvre des infirmières visiteuses une consolation à sa douleur si cruelle et si imprévue.

Notre sympathie la plus vive s'adresse aussi à notre Présidente, M^{me} Galli, qui vient d'être, de nouveau, atrocement frappée. Nous nous efforcerons de l'entourer de notre plus fidèle affection. La mort de M. Galli, dont le patriotisme ardent était connu de tous les Français, laisse l'exemple d'une vie féconde et d'une activité sans bornes. Notre Comité consultatif s'honorait de le compter au milieu des siens.

Parmi les membres du Conseil d'administration, nous avons à déplorer la mort de M^{me} René Brice, collaboratrice de haute valeur, que nous étions fières d'avoir parmi nous. Que M^{me} Deschanel reçoive de nouveau l'expression de nos sentiments les plus attristés; elle a perdu, en quelques mois, ses parents et son mari, M. le Président Deschanel, qui a laissé en France d'unanimes sympathies.

Un deuil, ressenti par toutes les personnes qui ont connu la chère M^{me} Siegfried, l'universelle et active bienfaitrice de toutes les œuvres féminines et philanthropiques, vient de frapper profondément notre Conseil d'administration. M^{me} Siegfried appartenait à notre OEuvre depuis sa fondation et, toutes, nous la considérons, à juste titre, comme une des gloires de notre Société.

Son jugement, toujours dicté par un esprit de conciliation, de bonté, joint à sa générosité, à sa grandeur d'âme, montre à tous quelle collaboratrice nous pleurons.

Je ne veux pas terminer cette triste nomenclature sans adresser un souvenir ému à la mémoire de M. Augustin Falcouz, l'administrateur dévoué de l'hôpital 117, et à celle de M. Antoine Falcouz, le collaborateur bienveillant de notre secrétariat pendant toute la guerre.

Le baron d'Anthouard, dont vous connaissez la haute compétence, veut bien, malgré le vide immense laissé à son foyer, nous continuer sa collaboration très précieuse.

Il est admirablement secondé par son adjoint, M. Millot, qui collabore chaque jour aux travaux de notre Société, ainsi que par M. Allard, spécialement chargé des questions administratives. Je ne parle pas de

M^{me} Vrignault, dont l'intelligence et le concours zélé sont acquis à l'Union depuis de longues années.

Les fonctions importantes de secrétaire général adjoint absorbent trop M. Millot pour lui permettre de conserver son poste de délégué régional du gouvernement militaire de Paris.

Je le remercie sincèrement de sa collaboration dévouée, et je suis heureuse de souhaiter la bienvenue au comte de Beaumont, qui veut bien le remplacer comme délégué régional. L'activité déployée par ce nouveau collaborateur dans les œuvres charitables témoigne des nombreux services qu'il pourra nous rendre.

Avec nos présidentes, M. de Beaumont étudie la grave question des locaux à rechercher pour les grands hôpitaux que le Service de Santé nous demande de reconstituer. Chaque formation exige au moins 100 lits. Cette préparation nous met dans la nécessité de renforcer notre trésor de guerre.

C'est grâce à notre excellent trésorier, M. Trélat, et à son adjoint, si compétent et si attaché à ses fonctions, M. Archdeacon, que nous avons eu nos finances admirablement dirigées. Je sais que M. Philippot, dévoué à notre OEuvre depuis de longues années, a toutes les qualités requises pour administrer notre trésorerie; aussi lui sommes-nous très reconnaissantes d'accepter cette fonction au moment où, nommé notaire honoraire, il a plus de temps à nous consacrer.

Son successeur, M. Augouard, conformément aux traditions de l'étude, nous assure aimablement aussi son concours.

Nous remercions M. le médecin inspecteur général Sabatier, qui assume la charge de visiter nos diverses formations avec une bienveillance éclairée sur laquelle nous pouvons toujours compter.

Il faut nous préoccuper du matériel nécessaire à nos hôpitaux auxiliaires et hôpitaux de campagne. Notre directrice du matériel, M^{me} Voisin, et son adjointe, M^{me} la générale Coffec, veillent avec un soin jaloux sur une organisation qui réclame une attention scrupuleuse.

Après le lourd travail de notre déménagement et de l'installation au boulevard Malesherbes, M^{me} Voisin a dû caser le matériel dans différents locaux. Comme elle, nous désirons vivement trouver un espace suffisant pour le réunir, en faire un classement rationnel par catégories et l'entretenir en bon état. Nos instruments de chirurgie, nos appareils de stérilisation, de radiographie et de salles d'opérations représentent une grosse valeur dont la détérioration entraînerait des dépenses considérables.

Nous souhaitons que tous ces préparatifs soient inutiles, mais nous devons être prêtes à toute éventualité; il faut que nous tenions dignement notre place dans l'avenir, comme nous l'avons tenue dans le passé.

Tout en gardant notre importante réserve, nous avons pu faire des expéditions pour la propagande étrangère en Pologne, à Constantinople, en Albanie, en Chine, à Prague, à Saint-Sébastien, au Dahomey, à Madagascar, etc., etc...

Je ne dois pas oublier les envois faits, en France, à plusieurs de nos

comités qui, sans posséder des ressources considérables, fondent ou entretiennent des œuvres de première nécessité.

Cet exposé donne un aperçu de l'importance de notre service du matériel, et notre chère Collègue, M^{me} Voisin, justifie la réponse que notre Oeuvre s'honore de pouvoir faire : « Toujours prêtes à l'appel de la patrie. »

Pour répondre au désir du Directeur du Service de Santé et pour faire fonctionner toutes nos œuvres, nous devons nous préoccuper de l'entretien et de la formation de notre personnel hospitalier.

Cette année, notre directrice de l'enseignement, dont la modestie égale le zèle, M^{lle} Lefèvre, secondée activement par M^{me} Chardayre, a eu la joie d'inscrire plus de 600 élèves pour suivre les cours de première année, professés dans treize centres parisiens.

De plus, des cours d'hygiène élémentaire, de soins aux malades ont pu être organisés en grand nombre. Enfin, — très heureuse initiative, — nous avons ajouté à nos programmes des notions de puériculture que les distingués docteurs Devraisne et Weill-Hallé ont bien voulu faire à nos élèves. Nous remercions M. le professeur Marfan et la doctoresse Mulon, d'accueillir aimablement nos stagiaires dans leurs services.

Des élèves ont été envoyées à l'Ecole de la Faculté, rue Desmouettes; leurs examens trimestriels ont donné toute satisfaction et font espérer les meilleurs résultats pour l'examen final.

Les brillants résultats des examens sont obtenus grâce à nos professeurs et à nos dames déléguées, sous la haute direction du professeur Marcel Labbé. Leur zèle, leur compétence ont été au-dessus de tout éloge.

Nous sommes heureuses d'annoncer que la direction du Comité national nous enverra des élèves pour suivre notre enseignement, ainsi que l'Ecole de la rue Amyot.

D'autres élèves suivent, au bastion 42, les cours d'hygiène scolaire, de puériculture, de jeux et de sports.

Cette œuvre de l'enfance, la première organisée aussi complètement à Paris, apporte à l'Union une efficace propagande et elle ajoute d'intéressantes branches à notre enseignement. M^{lle} Raoul, secondée par M^{me} Bergès, mérite nos vifs remerciements pour tout le dévouement et les soins éclairés qu'elle apporte à cette fondation. M. le Ministre de l'hygiène, en honorant de sa visite cette œuvre importante, a bien voulu nous adresser les félicitations les plus flatteuses.

Ces félicitations, nous les partageons avec nos infirmières bénévoles et permanentes.

Notre reconnaissance doit s'adresser en première ligne aux docteurs et directrices de notre hôpital-école de la rue de La Jonquière. « La Jonquière », ce joyau de notre Oeuvre, hôpital et dispensaire modèles fonctionnant à la gloire de notre Union des Femmes de France. Les succès de nos distingués chirurgiens Frédet, Mouchet, Bréchet, qui, dans l'année, ont fait 238 opérations, méritent nos meilleurs et chaleureux remerciements. Ils rendent hommage à la direction de M^{lles} Raoul et Souchon,

pour l'hôpital, et à l'aide précieuse de M^{me} Bergès au dispensaire, où 14.136 pansements ou interventions ont été faits durant l'année écoulée.

Ces dirigeantes m'en voudraient, à juste titre, si je ne signalais pas le zèle dévoué des médecins consultants du dispensaire et de tout le personnel.

Dois-je rappeler que c'est M^{me} Brunet qui avait organisé et dirigé cette fondation où d'excellentes élèves sont formées, grâce à une remarquable discipline.

A la Plaine-Saint-Denis, les directrices de notre dispensaire se montrent dignes de leur intelligente fonction. Cette année, 2.294 consultations y ont été données.

Nous avons repris les cours d'administration militaire indispensables à notre programme et réclamés par le Service de Santé.

M. l'officier d'administration Lemaire nous a fait des cours intéressants, qui ont été très écoutés et très suivis.

Le résultat des examens se décompose ainsi : première année, sur 292 candidates, 273 ont été reçues. On a décerné trois médailles de vermeil, deux d'argent, quatre de bronze. Pour la deuxième année, il y a eu 16 candidates reçues, et trois prix, dont celui de M. Hogg, ont récompensé les plus brillantes lauréates; 20 élèves aides-auxiliaires se sont présentées et toutes ont obtenu le succès attendu.

Nous sommes heureuses de signaler la généreuse pensée d'un de nos plus anciens professeurs, M. Hogg, qui nous a remis la somme de 2.000 francs, dont la rente est destinée à l'achat d'un prix pour l'élève de 2^e année ayant obtenu le plus grand nombre de points à l'examen de la session.

Nous souhaitons que cette marque d'intérêt donnée par un membre autorisé de notre enseignement ait de nombreux imitateurs.

Jamais nous ne pourrions assez témoigner notre gratitude à nos directrices de l'enseignement, pour le labeur incessant qui leur a permis de donner à leur service une merveilleuse extension.

Puisse cet hommage rendu à M^{lle} Lefèvre atténuer un peu notre très cruelle déception de n'avoir pu, jusqu'ici, la féliciter de la distinction si justement méritée que, depuis longtemps, ses collègues de l'Union demandent pour elle.

Le brillant résultat des examens permet à nos zélées directrices du personnel, M^{mes} Beauregard et Brunet, de trouver dans ces lauréates un élément nouveau pour renforcer le nombre de nos infirmières.

Le Service de Santé nous a demandé 5.000 infirmières groupées en équipes de huit, pour ses hôpitaux militaires, ses ambulances, ses trains sanitaires, ses infirmeries de gare. De plus, il nous est indispensable, pour nos formations de l'U. F. F., d'avoir un personnel trois ou quatre fois supérieur en nombre.

Secondées par M^{lle} Le Bidan de Saint-Mars, nos directrices ont pu organiser des équipes qui donneront à notre Société et à nos malades et blessés de guerre une sécurité aussi parfaite que possible.

Cette nomenclature indique suffisamment la lourde charge du service

du personnel qui, pour faciliter le travail de la formation des équipes, doit tenir à jour ses 21.000 fiches d'infirmières. Il fait un appel pressant à nos comités régionaux pour qu'ils préparent leur personnel sur le même plan, afin de compléter nos équipes volantes.

Que les comités nous signalent donc les infirmières désireuses d'en faire partie. Nous insistons, tout particulièrement, sur l'importance de former nos infirmières non seulement avec les connaissances techniques et pratiques, mais avec un esprit de discipline qui a été l'honneur de leurs aînées.

Nous ne doutons pas que nos chères présidentes comprennent l'urgence de notre requête et qu'elles nous aident à compléter cette organisation indispensable.

Les postes du Maroc sont toujours assurés par nos vingt-deux infirmières dans les hôpitaux militaires de Casablanca, Rabat, Meknès. Toutes ont droit à notre reconnaissance pour le bien qu'elles font et le prestige dont elles entourent au loin notre Société; elles sont dignes de continuer la mission de notre regrettée M^{me} Feuillet.

Le haut patronage de la maréchale Lyautey est pour toutes un précieux encouragement.

A Villemin, douze infirmières assurent le service de chirurgie. A l'hôpital 109 de Berck-Plage, au sanatorium de Monbran, notre personnel continue à mener à bien sa lourde tâche auprès des tuberculeux osseux et pulmonaires.

Notre colonie agricole de Tonnay-Charente, si intelligemment dirigée par M^{me} Bertrand, hospitalise les pré-tuberculeux militaires. Quatre infirmières continuent à donner leurs soins, à l'hôpital des Invalides, aux soldats paralysés de la Grande Guerre. Quelques dames de bonne volonté vont les aider régulièrement. Laissez-moi adresser à toutes ces âmes pleines de bonté et de compassion un hommage bien justifié pour leur tâche, si belle, mais si pénible, car elles ont à panser des misères physiques et morales sans grand espoir de salut.

En avril, deux de nos infirmières sont parties pour Constantinople avec la mission de ravitaillement organisée par le Comité Central de la Croix-Rouge pour les réfugiés turcs. Grâce à leur valeur personnelle et à l'habitude des organisations de fortune acquises pendant la guerre, elles ont avec intelligence donné des soins, distribué de nombreux secours et ont fait honneur à notre Société.

Nos anciennes infirmières continuent à donner leur concours dévoué et bénévole. Quarante d'entre elles ont bien voulu accepter le rôle d'infirmières scolaires et rendent les plus grands services dans toutes les écoles du 17^e arrondissement, sous la direction si éclairée et si généreuse de M^{me} Boucard, qui fait fonctionner cette Oeuvre depuis 1915.

Pour les infirmières moins favorisées, qui ne peuvent travailler bénévolement, nous cherchons des situations rétribuées; nous avons pu leur trouver des gardes à domicile, des postes dans les cliniques, les dispensaires de médecine générale, dans les dispensaires d'hygiène sociale, et toutes sont très appréciées.

C'est en songeant à leur venir en aide qu'a été créée l'Oeuvre de l'Association mutuelle des infirmières. Vous connaissez toutes cette belle organisation, fondée par M^{me} de Caters, qui procure aux déshéritées un appui dans la vie, un secours dans la maladie, la convalescence et un soutien dans la vieillesse. Les trois branches de la Croix-Rouge française sont heureuses de coopérer à cette belle Oeuvre de solidarité, qui fait grand honneur à sa fondatrice.

Puissent toutes nos présidentes intéresser leurs collaboratrices à cette mutualité, en montrant aux infirmières fortunées le devoir qui leur incombe et aux autres l'utilité, le bienfait moral de l'Association qui leur apporte une affection et un soutien des plus précieux.

Nos réunions du troisième dimanche resserrent plus étroitement ce lien d'amitié. Cet hiver, elles ont été très suivies et des causeries, organisées pour entretenir l'esprit de haute élévation morale indispensable à la profession d'infirmière, ont donné à notre cercle un élément nouveau de grand intérêt.

Nous remercions M^{mes} de Saint-Mars, Gay, Descroix, Schrameck, de Gourlet de nous avoir apporté dans ces causeries des connaissances utiles et l'expression de leurs sentiments élevés.

Nos directrices du personnel, toujours soucieuses de donner de nouvelles marques d'intérêt à leurs chères infirmières, ont créé une bibliothèque où elles trouveront les volumes scientifiques et pratiques qui les aideront à préparer plus facilement leurs examens.

Pour les élèves déjà diplômées, elles pourront acquérir plus de connaissances et se tenir au courant de toutes les découvertes et de toutes les suggestions capables d'apporter en France et dans le monde plus d'hygiène et, par là, plus de santé. Nous savons la compétence de M^{me} Gauchas pour diriger ce service à la satisfaction de tous.

Je m'en voudrais de ne pas remercier ici publiquement l'Académie française qui, par l'intermédiaire de M. Frédéric Masson, a bien voulu décerner le prix « Le Blanc de La Caudrie » à plusieurs de nos infirmières les plus intéressantes. Elles ont pu, grâce à ces dons, se soigner ou rétablir leur modeste budget.

Notre gratitude va aussi à l'Oeuvre des Victimes du Devoir, qui a fait à plusieurs reprises des dons importants aux infirmières désignées par nos directrices du personnel.

Enfin, notre Union a pu obtenir, sur leur proposition, des pensions proportionnées à leur degré d'invalidité pour certaines infirmières malades et dignes de tout intérêt.

Jamais notre affection, notre appui ne sera à la hauteur de notre reconnaissance pour nos infirmières qui sont l'âme de notre action. Comme l'a dit un de nos présidents, M. Henri de Régner, de l'Académie française : « La puissance de leurs dons, de leurs vertus actives, se dépense vers un but admirable : à côté de ceux qui donnent la mort, n'est-il pas beau d'être non seulement celles par qui se crée l'avenir, mais aussi les gardiennes de la vie? »

Sous l'impulsion du docteur Bouloumié, l'U. F. F. cherche toujours

à convaincre le public que la tuberculose étant un fléau qui menace la vie de la France, il faut en empêcher la propagation et en poursuivre la guérison.

C'est pour intensifier et coordonner les efforts de ceux qu'intéresse cette question, que l'Union créa, en février 1912, une section antituberculeuse dont l'action s'est développée et se développera encore sous la présidence de M^{me} Aizelin, assistée de M^{me} Barthez.

Une collaboration très active s'est établie entre tous les comités et les groupes de l'U. F. F. s'occupant de tuberculose.

La section a pu distribuer quelques subventions pour aider à l'organisation ou au fonctionnement des formations antituberculeuses, et elle a regretté de ne pouvoir faire davantage.

Le succès de la lutte antituberculeuse est surtout une question d'argent et une question d'éducation. Nous sommes heureuses d'avoir comme conseiller technique le docteur Rist, dont la haute autorité nous servira de guide précieux.

Que ne peut-on persuader tous ceux qui peuvent donner, de réserver la plus grande partie de leurs libéralités à la lutte antituberculeuse.

Quant à l'éducation contre ce fléau, elle doit être continuée par tous les moyens possibles. Des cours, suivis d'exams, ont été professés par le docteur Engel avec beaucoup d'autorité.

C'est le rôle des membres de l'U. F. F. de contribuer à la prophylaxie collective par l'éducation hygiénique de leur entourage.

L'activité des comités de province pour la lutte contre la tuberculose sera exposée dans un autre rapport.

Dans le gouvernement militaire de Paris, les groupes apportent leur concours à toutes les œuvres antituberculeuses. Dans la banlieue, les comités s'associent aux efforts des municipalités. Il convient de signaler plus spécialement les comités du Raincy, de Neuilly-Plaisance, de Vanves, Malakoff, etc...

Le dispensaire du 1^{er} arrondissement, avec l'aide de M^{me} Delavaud-Dumonteil, rend les plus grands services, ainsi que le dispensaire d'Issy-les-Moulineaux, ce dernier, en liaison avec l'Office public d'hygiène sociale.

A l'heure où, grâce au Comité national de défense contre la tuberculose, à la commission Rockefeller, à l'Office public d'hygiène sociale de la Seine et aux divers organismes départementaux, se complète l'armement antituberculeux français, il n'est pas inutile de redire ce qu'écrivait en 1919, à M^{me} Pérouse, présidente générale de l'U. F. F., et au docteur Bouloumié, secrétaire général, le professeur Maurice Letulle :

« Dès 1911, l'Union, se préoccupant du terrifiant problème de la mortalité par la tuberculose, organisa le combat; toujours aux avant-postes, elle n'a pas cessé de tenir haut et ferme le drapeau, démontrant sans relâche que la tuberculose reste le redoutable problème d'après-guerre et l'ennemi qu'il faut combattre pour la sauvegarde et la santé de tous. »

Ce sera, en même temps qu'un stimulant pour l'avenir, l'honneur de l'U. F. F. d'avoir inspiré de telles paroles.

Je vais vous parler maintenant du service des régions libérées.

Il est dirigé par M^{me} Saint-René-Taillandier et termine actuellement sa quatrième année. Il ne devait et ne pouvait avoir qu'un caractère temporaire. Sa tâche est achevée. Sur les soixante-huit postes de secours qui ont eu, suivant leur installation ou la région où ils étaient, une durée plus ou moins longue, une quarantaine d'entre eux sont actuellement déjà devenus ou vont devenir des comités locaux.

Si ces jeunes comités n'ont pas encore assez d'importance pour reprendre l'œuvre entière des postes de secours, ils aident du moins à continuer l'enseignement d'hygiène que nos infirmières ont si puissamment contribué à répandre. Et c'est vers cet enseignement que tendait l'effort de toutes nos directrices de postes de secours.

D'abord centres d'assistance provisoire, ils se sont transformés en centres d'assistance permanente par le travail, soins et enseignement d'hygiène. Enfin, et surtout : protection de l'enfance; un développement tout particulier a été donné à la puériculture. Le progrès principal des postes de secours a été dans l'extension donnée aux consultations de nourrissons, grâce à la générosité et à l'initiative de l'Œuvre américaine du Comité d'assistance aux régions libérées. Là où les consultations de nourrissons, sous la direction de nos infirmières, ont fonctionné, la mortalité, qui était de 20 à 27 p. 100 avant la guerre, a été réduite à 3,2 et souvent à 0 p. 100.

A La Fère, Billy-Montigny, à Lens, nous laissons aux municipalités des hôpitaux en plein fonctionnement.

Je tiens à remercier particulièrement M. Vernes, qui, avec M^{me} Vernes, a séjourné plus de deux années dans la Somme et a su, aidé par la Croix-Rouge américaine, répandre les bienfaits des postes de secours qui sont devenus des comités très actifs, possédant une réserve financière importante, capable d'assurer la continuation de belles œuvres charitables.

Les autres postes de secours seront fermés en été.

Nous avons la satisfaction, en voyant le terme de ce service, de nous dire qu'il ne disparaît que de nom, car il conserve les œuvres qui demeurent utiles.

A Hénin-Liétard, la municipalité reprend toutes nos œuvres; à Bailleur, nous aurons désormais, non un poste de secours, mais un Comité actif et un préventorium créé par notre service des régions libérées avec l'aide du Comité central, où cinquante enfants du Nord, menacés de tuberculose, seront gardés dans les meilleures conditions sanitaires à proximité de leurs familles.

Nous devons remercier vivement M^{me} Saint-René-Taillandier pour tout son dévouement qui a obtenu ce beau résultat. Je tiens à nommer aussi son adjointe, M^{me} Mascart, notre dévouée collègue, qui a été pour elle une très précieuse collaboratrice.

Notre gratitude s'adresse aussi à toutes celles de nos collaboratrices

— et elles sont nombreuses — qui, ne tenant compte d'aucune fatigue, ne dédaignent pas le travail patient, continu et ne se laissent pas décourager par quelques défections.

Mes chères collègues du gouvernement militaire de Paris, avec qui je suis en rapport constant, donnent l'exemple de cette ténacité pour le succès de notre OEuvre.

Plusieurs d'entre elles ont organisé, à Versailles, au Raincy, Rosny, Saint-Denis, Taverny-Saint-Leu, Aulnay, Boulogne, Enghien, Le Perreux, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Seine, Nogent et Saint-Ouen, des fêtes brillantes qui ont eu un grand succès.

Je ne parle pas des arbres de Noël, où distributions de jouets, de vêtements sont venues faire la joie des enfants dans presque tous nos comités. Nos présidentes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Bellevue, Viroflay, Chaville, Charenton, Vanves, Malakoff, Ablon, Bécon, Corméilles, Noisy-le-Sec, La Garenne s'occupent des œuvres maternelles et des institutions sociales de leur commune.

A Aulnay, la voiture d'ambulance continue à rendre, lors d'accidents graves, de réels services à la population.

Des cercles de soldats fonctionnent à Rosny, Saint-Denis, et d'autres sont en préparation grâce à l'initiative de la générale Coffec. Nous ne saurions jamais assez remercier nos présidentes de Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Chaville, Meudon, Versailles, du fonctionnement de leurs dispensaires.

Ils aident, grâce à leurs docteurs et à leurs infirmières, à faire pénétrer dans les milieux déshérités des principes d'hygiène et de moralité familiale. Ce résultat est particulièrement à signaler dans notre Comité de Charenton, où le docteur Thévenin, fondateur de notre consultation de nourrissons, continue à prodiguer son dévouement.

A la tête des belles initiatives concernant les secours aux orphelins, les dons de layettes, visites à domicile, je suis heureuse de citer le rôle de M^{mes} Viville, à Courbevoie-Asnières; Chaussez, à Pantin; Coudry, à Neuilly-Plaisance, et Hubert, au Perreux, de qui la générosité et l'initiative nous touchent profondément.

Je tiens, Mesdames, à adresser publiquement à notre vénérée présidente de Versailles, M^{me} Leroux, qui vient d'être nommée présidente honoraire, notre salut reconnaissant et nous rendons hommage à ses vingt-neuf ans de présidence. M^{me} Morin, M^{me} Vignes ont reconstitué les comités d'Aulnay et de Viroflay. Elles nous ont présenté des présidentes dignes de leur succéder et de poursuivre leur œuvre.

Un nouveau centre vient d'être fondé grâce à M^{me} Viville. Elle distrait de son Comité Courbevoie, dont M^{me} Honoré Victor, femme du maire, veut bien prendre la direction. J'adresse à cette nouvelle présidente, ainsi qu'à M^{me} Colomb, nommée à Versailles, et dont la compétence est au-dessus de tout éloge, nos souhaits de cordiale bienvenue, comme à M^{mes} Broc à Aulnay et M^{me} Ballet à Chaville-Viroflay.

A toutes nos collègues, je fais un appel pressant pour qu'elles déve-

loppent encore leur propagande et je sais que je puis compter sur leur intelligente activité.

Puisque je parle de propagande, il est indispensable que l'Union puisse s'assurer le concours de conférenciers prêts à se remplacer les uns les autres. Nos orateurs, MM. Audigier, Perrin, Teissier, Peltier, Rivière, quoique toujours prêts à prendre la parole, seraient heureux d'avoir de jeunes collaborateurs les aidant à répandre dans tous les milieux le but élevé poursuivi par la Croix-Rouge.

Dans le gouvernement militaire de Paris, M^{me} Galliano, ma fidèle adjointe, ne saurait être oubliée. Tout en ayant brillamment reconstitué le Comité de Boulogne-sur-Seine, qu'elle dirige à notre grande satisfaction, elle est toujours prête à me seconder. Je n'oublie pas non plus M^{me} Prévost, très aimée et très appréciée par toutes nos présidentes du gouvernement militaire de Paris.

Nous avons, à Paris, la belle mission d'administrer les grandes œuvres philanthropiques du chemin de fer de l'Etat depuis près de trois années. La haute compétence de notre déléguée, M^{me} Grison, nous a valu les éloges chaleureux de l'administration, et nous lui en adressons la plus grande part.

Les présidentes des vingt arrondissements de Paris nous ont donné, cette année, comme toujours, leur plus actif concours, et des adhésions nombreuses sont dues à leurs constants efforts.

Pan leur collaboration à la vente de décembre, vente à laquelle M^{me} la générale Coffec a donné tous ses soins, les groupes des 3^e, 5^e, 6^e, 9^e, 12^e, 14^e, 16^e, 18^e arrondissements ont apporté, avec le Conseil d'administration et le Comptoir d'Alsace, un bénéfice de plus de 100.000 francs.

Dans chaque centre, des ouvriers fonctionnent et permettent de confectionner layettes et vêtements divers pour les régions libérées ou des œuvres sociales de l'arrondissement.

Une crèche dans la rue Saint-Martin envoie, l'été, les enfants à la campagne, grâce à une généreuse bienfaitrice. Elle mérite la reconnaissance de la population ouvrière du 10^e arrondissement.

Dans le 17^e arrondissement, le docteur Lecointe a la joie de voir renaître à la vie les enfants confiés à ses soins. M^{me} Berger peut être fière de cette OEuvre, « le Secours à l'enfance », qui étend ses bienfaits sur un grand nombre de familles.

Le groupe du 1^{er} arrondissement coopère grandement au fonctionnement et à l'extension du dispensaire antituberculeux de la rue Baillif. Comme tous les autres groupes, il a des séances d'ouvroir très suivies avec une permanence régulière. M^{me} Cacheux s'occupe aussi, dans le 5^e arrondissement, de la direction d'une section américaine, et M^{mes} Marest, Chabanaud, Fromageot, Bonnefous, Berger, ont organisé de belles fêtes, qui ont eu le grand succès que méritait leur habile direction.

Tous nos groupes coopèrent à l'Union des OEuvres, ce qui leur permet de coordonner dans chaque arrondissement les bienfaits à répandre et d'éviter des efforts inutiles, disséminés, sans contrôle.

C'est en s'inspirant de cette coordination que M^{mes} Cornet et Besson

ont bien voulu accepter de diriger nos groupes des 14^e et 13^e arrondissements. Nous leur adressons nos félicitations et nos remerciements. Toutes deux; du reste, étaient des nôtres depuis longtemps; aussi apprécions-nous le dévouement et le zèle dont elles sont capables.

M^{me} Vallot, en dehors de l'activité de son ouvroir, nous procure des dons importants, ainsi que M^{me} Blanc, qui a suivi la tradition familiale et dont nous ne sommes plus à compter les bienfaits. Sa tâche est facilitée par la collaboration si active et si intelligente de M^{me} Mathieu-Sicaud.

Les efforts multipliés depuis la guerre ont produit, Mesdames, dans nos groupes, des résultats admirables. Grâce à l'initiative de M^{me} Fromageot, des sommes très importantes ont pu aider et secourir des villages de l'Aisne et ont servi de primes aux parents et aux enfants les plus courageux. M^{me} Marest a pu venir aussi en aide à des villages des régions dévastées; d'autres d'entre vous leur ont envoyé vêtements et argent.

Dorénavant, tous ces efforts auront besoin d'être concentrés sur les grandes œuvres du Comité central de Paris : notre hôpital-école, le dispensaire et le bastion 42.

Vous savez l'utilité réelle et si bienfaisante de ces fondations.

Nos malades, soignés et hospitalisés, gardent une éternelle reconnaissance aux docteurs et à leurs infirmières.

Notre cure de grand air pour les enfants mérite aussi les sincères éloges de ceux qui la voient fonctionner et des familles qui bénéficient de cette belle œuvre.

Ces résultats ne peuvent, hélas! qu'être très onéreux; aussi je fais un pressant appel à toutes nos présidentes qui n'ont pas d'œuvres personnelles dans leur Comité ou dans leur groupe pour qu'elles invitent leurs collaboratrices à s'intéresser à nos fondations. Qu'elles soient assurées que leur générosité ne restera pas anonyme et servira d'émulation, de propagande pour les retardataires.

Une de nos collaboratrices de grand talent, M^{me} Girardet, a offert à l'Union des Œuvres des sculptures remarquables : le buste de la chère M^{me} Feuillet, fait d'après une photographie; deux superbes bas-reliefs symbolisant le rôle des infirmières pendant la guerre, une vierge d'une grande valeur artistique qui ornera l'église de Lassigny et une fontaine décorative de grand caractère pour la ville de Chaulnes.

L'Union, fière qu'une telle artiste lui ait destiné de si belles œuvres, lui est profondément reconnaissante ainsi que de tous ses dons généreux si fréquemment renouvelés.

Il faudrait, Mesdames, remercier tous nos collaborateurs, car chaque effort individuel contribue à la progression de l'Œuvre.

Nous ne dirons jamais assez à quel point nous dépendons les uns des autres et combien une solidarité sincère, une union très loyale dans le travail, sont nécessaires à l'extension de notre Croix-Rouge.

Cette année, nous avons voulu obtenir, à plusieurs de nos collaboratrices, des distinctions qui eussent récompensé leurs nombreux services.

Malheureusement, le nouveau règlement n'accorde plus les palmes académiques qu'aux personnes s'étant consacrées quinze ans au moins à l'enseignement.

Que cette déception ne les décourage pas, nous espérons que cet hommage n'est que retardé.

Puisse le désir d'honorer davantage encore la mémoire de notre vénérée fondatrice, nous inculquer la volonté de rendre notre Œuvre toujours plus belle, toujours plus grande.

Il n'est pas donné à toutes les Françaises de servir la patrie de la même manière que Jeanne d'Arc, mais que toutes se groupent sous l'égide de la Croix-Rouge pour coopérer à la grandeur de la France, qui doit toujours rester le champion de la générosité, de la justice et de l'honneur.

Discours de M. le Général BERDOULAT

Président d'honneur.

En m'offrant la présidence d'honneur de cette Assemblée générale, le Comité de l'U. F. F. m'a fait un grand honneur dont je sens tout le prix. Je l'en remercie de tout cœur.

L'enthousiasme avec lequel j'avais, Mesdames, répondu à votre demande, a été quelque peu refroidi en voyant sur l'ordre du jour figurer la mention :

Discours du Président d'honneur.

Discours! quel mot terrible pour celui qui doit prendre la parole et encore plus pour les malheureux qui doivent le subir!

Mais nous sommes tous ici plus ou moins militaires, il n'y a qu'à obéir et souffrir.

M'étant reporté aux statuts de l'Union, j'ai relu l'article 11 : « L'Association a un triple but :

« 1^o Préparer et organiser, comme auxiliaire du Service de Santé : des moyens de secours, principalement des hôpitaux auxiliaires du territoire, à mettre à la disposition des armées françaises de terre et de mer, en temps de guerre et d'expédition;

« 2^o Venir en aide aux victimes de la guerre, militaires et civils;

« 3^o Venir en aide, en temps de paix, aux victimes des fléaux et désastres publics, et coopérer, d'une manière permanente, à la création et au fonctionnement d'œuvres sociales tendant à améliorer la santé publique et à atténuer les souffrances des différentes classes, conformément au vœu formulé par l'article 28 de la « Société des nations ».

Désireux de me rendre compte de la manière dont l'U. F. F. avait réalisé jusqu'à présent les conditions de ce vaste et généreux programme, j'ai, par habitude professionnelle, passé la revue de ses actes dans les

diverses circonstances et vais vous exposer aussi brièvement que possible le compte rendu de cette revue :

Le passé.

Depuis sa naissance, en 1881, l'U. F. F. a exercé son action beinfaissante dans toutes nos guerres coloniales : Tunisie, Tonkin, Madagascar, Dahomey, Sénégal, Soudan, Maroc, contribuant ainsi, pour sa part, à la formation de cet admirable domaine colonial d'où nous sont venus, au moment du péril, des ressources immenses et 600.000 vaillants défenseurs.

En outre, partout où a flotté le drapeau français, en Chine, en Crète, l'U. F. F. a apporté son vaillant concours. Pas un grand sinistre n'est survenu : famine, épidémie, inondations, tremblements de terre, etc..., sans que l'U. F. F. ne soit intervenue pour soulager les victimes aux colonies, comme en France, voire même en Italie.

Puis a éclaté la grande, l'épouvantable guerre; emportée par la vague d'héroïsme qui a soulevé la France entière, l'U. F. F. a réalisé un effort admirable, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il a été à la hauteur du danger couru.

775 médecins et 20.000 infirmières ont fait fonctionner 400 hôpitaux. 10 médecins et 55 infirmières sont morts victimes de leur devoir.

Inclinons-nous pieusement devant leur sacrifice d'autant plus glorieux qu'il n'avait pas, comme stimulant, l'enivrement du champ de bataille.

On n'exaltera jamais assez de pareils dévouements, on ne répétera jamais trop tout ce que la France doit aux infirmières de la Grande Guerre. Aussi, ayant été le témoin de leurs mérites, je m'associe de tout cœur au jugement porté sur elles dans un rapport sur l'effort de la Croix-Rouge :

« Leur magnifique élan, leur persévérance, leur esprit d'initiative, leur dévouement, sont connus de tous et les ont classées comme une phalange d'élite. »

310 infirmières en service sur le front ont reçu la croix de guerre et 70 des décorations d'ordres des pays alliés.

Combien plus nombreuses sont celles, tout aussi méritantes, qui n'ont reçu aucune récompense? Qu'elles acceptent cette déception fièrement, avec la conscience du devoir noblement accompli.

En dehors du traitement des malades et blessés, que de belles œuvres a organisées l'U. F. F. pour soutenir le moral de l'armée, élément primordial de la victoire : cantines de gares, envois de paquets aux soldats du front, hébergement des permissionnaires, distribution de vêtements chauds.

Vous avez été, en cela, des collaborateurs très précieux du commandement; permettez à l'ancien commandant du 1^{er} corps colonial et du 20^e corps de vous en remercier de tout cœur.

On ne saurait aussi trop louer la Société d'avoir maintenu pendant la tourmente ses œuvres sociales : dispensaires, ouvriers, gouttes de lait.

Un chiffre donne la mesure de l'effort fourni par l'U. F. F. pendant la guerre : 107 millions de francs de dépenses, dont plus de la moitié provenant de la générosité publique, plus 40 millions de dons en nature.

Le présent.

Nous venons de voir l'U. F. F. dans la guerre; examinons son action dans la paix — si paix il y a.

Elle continue, bien entendu, à soigner les blessés et malades de guerre. [Hôpital Villemin, hôpital des Invalides, Maroc, colonie sanitaire agricole de Tonnay-Charente, hôpital sanitaire de Berck-Plage (militaires tuberculeux)].

Elle entoure de sa sollicitude les militaires sous les drapeaux par ses réconfortants foyers du soldat.

Elle se propose aussi de préparer une race vigoureuse.

Ses œuvres intéressant l'enfance se développent constamment; il suffit, pour s'en faire une idée, de citer :

Ses services d'infirmières visiteuses et d'assistantes d'hygiène (à Paris, 35 écoles visitées);

26 dispensaires-écoles;

10 dispensaires pour enfants;

Préventoria pour enfants (Chambéry, Pau, Carthage);

Sanatoria pour enfants (Saint-Etienne, Surjon);

Ecoles de plein air (Orléans, Tours, Nîmes);

79 centres avec consultations de nourrissons, gouttes de lait, crèches, etc...;

65 comités s'occupant d'œuvres diverses.

Oh! la belle œuvre, et combien elle est indispensable dans notre malheureuse France atteinte de ce mal terrible dont meurent les nations : la dépopulation! Aidez à conserver ces petits êtres trop peu nombreux, hélas! qui sont tout notre espoir. A quoi servirait que la France soit le plus fertile, le plus beau pays du monde, s'il n'y avait plus de Français pour en jouir et pour la défendre?

L'avenir.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'avenir et essayons de voir les nuages qui peuvent l'assombrir, nous apercevons dans le lointain le noir cumulus de la guerre. Notre profond désir de paix ne saurait changer la mentalité de ce barbare voisin qui avait fait de la guerre une industrie nationale, qui ne consent pas à s'avouer vaincu et prépare ouvertement la revanche. Ayez donc votre personnel et matériel prêts à tout événement.

Persévérez en même temps dans vos œuvres d'éducation et d'hygiène

qui contribuent si efficacement à la paix sociale. Vous mériterez ainsi une place d'honneur parmi les femmes françaises.

Les résultats déjà obtenus : vos 400 comités ou groupes, vos 90.000 membres, vos 20.500 infirmières, sont un sûr garant de l'avenir. Vous avez beaucoup fait pour la patrie, vous ferez mieux encore!

Les sacrifices cruels supportés par l'U. F. F. constituent, pour votre Société, de glorieux titres de noblesse.

Noblesse oblige!

Rapport de M^{me} SANGNIER

Directrice de la Propagande régionale.

Mesdames, Messieurs,

Je tâcherai d'être aussi brève que possible pour ne pas vous demander un trop grand effort de patience à cette époque de l'année.

Ce n'est pas que le sujet ne soit vaste, puisque je dois vous parler de l'activité de nos comités de province. Mais il serait oiseux d'entrer dans les détails, une œuvre se modifiant peu d'une année à l'autre, et vous avez eu, lors de la dernière Assemblée générale, un aperçu très complet de nos comités d'après-guerre.

D'autre part, quelles que soient notre joie et notre fierté de constater que, chaque année, la liste de nos œuvres sociales s'allonge; que presque tous nos comités s'efforcent maintenant de secouer l'état de lassitude où les années de guerre les avaient plongés et d'apporter leur pierre, si petite soit-elle, à l'édifice social; si réconfortante, dis-je, soit cette constatation, il faut bien admettre que, même pour un auditoire des plus avertis, la lecture d'une telle liste ne saurait être que monotone...

C'est dans notre *Bulletin* que vous trouverez les comptes rendus envoyés par nos présidentes.

Pour ma part, je me bornerai à vous dire quelques mots sur nos jeunes comités ou à vous signaler les progrès accomplis par d'autres dans des œuvres de premier plan.

Vous verrez que l'enseignement théorique et pratique des infirmières a pris dans nos comités de province un très grand essor. Vous constatarez également (et c'est encourageant) que des efforts de propagande très réels, très intelligents, ont porté leurs fruits et que le nombre des membres adhérents s'est accru en plusieurs endroits d'une manière fort appréciable.

La plupart de nos comités sont entrés résolument dans une des deux voies ouvertes toutes grandes depuis l'armistice :

Protection de l'enfance;

Lutte antituberculeuse.

a) *Protection de l'enfance.* — Des tout petits d'abord : secours aux

mères avant et après l'accouchement; consultations pré-natales et consultations de nourrissons, gouttes de lait, crèches, etc...

Préservation de l'âge scolaire : surveillance des écoles par des infirmières compétentes; utilisation de toutes les nouvelles méthodes enseignées par l'hygiène; écoles de plein air, culture physique suivie de douches, siestes, suralimentation, etc.....

Protection de la jeunesse : ouvriers et écoles ménagères; surveillance des enfants menacés qui sont envoyés aux frais des comités dans des établissements sanitaires de toutes sortes.

b) *Lutte antituberculeuse.* — Les comités qui n'ont pas de ressources suffisantes pour obtenir une œuvre personnelle, travaillent en collaboration avec l'Office d'hygiène, les municipalités et les deux autres sociétés de la Croix-Rouge.

Elles obtiennent ainsi d'excellents résultats, avec un budget limité.

1^{re} RÉGION.

LILLE. — Pour la première fois, depuis les tragiques événements de 1914, le Comité de Lille s'est réuni en Assemblée générale. Plus de 90 membres ont répondu à l'appel.

L'immeuble acheté par le Comité, d'accord avec la Ligue du Nord, a été inauguré en janvier 1922 comme dispensaire d'hygiène sociale. Ce dispensaire recevra les malades tuberculeux d'un des districts de Lille.

ANICHE. — Dispensaire d'hygiène sociale fonctionnant en collaboration avec la Ligue du Nord et le Syndicat des verriers.

ARRAS. — Le Comité se reconstitue difficilement, d'une part à cause de la population flottante qui a envahi Arras, sans s'intéresser à ses œuvres, et, d'autre part, parce que les familles arrageoises ont trop souffert pour pouvoir donner actuellement leur concours à la présidence.

Réorganisation des cours d'infirmières. 27 élèves.

Le poste de secours continue à rendre de grands services à l'enfance : 280 à 300 enfants sont surveillés soit à la garderie, soit à l'ouvroir pour fillettes. A la consultation de nourrissons, 565 inscriptions pendant ce dernier exercice.

BETHUNE. — Le Comité s'est accru de quelques membres; son activité s'est surtout portée vers la réorganisation de la lingerie, que les années de guerre avait épuisée. Distributions de layettes aux femmes indigentes.

CALAIS. — Le Comité porte tous ses efforts vers la préservation de l'enfance : assistance aux nouveau-nés, visites à domicile, dons de layettes. Distribution de vêtements aux 150 enfants de la Goutte de lait municipale. Les vêtements sont confectionnés à l'ouvroir du Comité, fonctionnant dans un local mis à sa disposition par la municipalité. Ce local sert en même temps de permanence un jour par semaine.

CAUDRY. — Le Comité a organisé l'Œuvre des « Crèches à domicile », et dispose déjà de six berceaux et de douze layettes qui sont prêtés aux jeunes mères à la naissance de l'enfant. Les hébés sont suivis jusqu'à l'âge de 18 mois et les objets de layettes du premier âge sont remplacés par des articles de plus grande taille au fur et à mesure du développement de l'enfant.

Les dames du Comité font des visites à domicile et donnent aux mères des conseils d'hygiène ainsi que les secours nécessaires.

DOUAI. — Le Comité a porté son activité sur son dispensaire, son ouvroir et le service des infirmières visiteuses scolaires.

Le dispensaire est ouvert trois fois par semaine. En 1921, 134 malades y ont passé

et 692 pansements ont été exécutés. Le dispensaire est, de plus, dispensaire-école et a formé de nombreuses élèves. Le Comité supporte les frais du dispensaire, aidé d'une subvention annuelle de 500 francs allouée par la ville.

L'ouvroir, créé en février 1920, continue à confectionner des layettes. En 1921, 1.638 articles ont été répartis entre 136 femmes indigentes. Jusqu'ici, l'ouvroir a vécu sur les dons en nature et en argent provenant de la Croix-Rouge américaine, mais ces ressources sont maintenant épuisées.

En attendant la création d'un service régulier d'infirmières scolaires, la directrice de l'école normale de Douai, d'accord avec le bureau d'hygiène, a prié quatre infirmières de l'U. F. F. d'assurer bénévolement la visite des écoles.

Les enfants sont pesés, mesurés et examinés chaque mois, et toutes les observations recueillies sont portées sur une fiche personnelle spéciale.

Les résultats de ces visites scolaires ont été jugés des plus satisfaisants par les autorités, qui ont prié les dévouées infirmières de continuer leur effort. Le nombre des membres du Comité s'est légèrement accru, 281 adhérentes en 1922 sur 271 en 1921.

ROUBAIX. — Le Comité a continué ses efforts pour se réorganiser sur les bases d'avant-guerre.

Le local de 1914 n'étant plus à sa disposition, il a accepté l'hospitalité offerte par la municipalité dans un immeuble destiné à être le Foyer des amicales.

Les cours et conférences ont lieu dans ce local, ainsi que l'ouvroir pour layettes créé en 1920 et qui fonctionne très activement.

LENS. — Comité nouveau qui s'occupe des œuvres de l'enfance et de la jeunesse. L'hôpital, qui comporte 100 lits et une maternité, va être donnée par l'U. F. F. à la municipalité, ainsi que le très bel établissement de bains-douches créé également par le poste de secours.

2^e RÉGION.

AMIENS. — Le Comité a continué la réorganisation de l'enseignement. Ses ressources n'ont pu encore lui permettre de créer une œuvre particulière, mais il a prêté son concours aux œuvres locales (crèches, consultations de nourrissons et aveugles de guerre).

COMPIÈGNE. — Le Comité continue à reconstituer son fonds de réserve et n'a pu, jusqu'ici, tourner son activité vers un but particulier.

CHAULNES. — Le Comité nouveau a continué l'œuvre du poste de secours en distribuant aux rentrants les objets dont l'Œuvre pouvait disposer, soit à titre gratuit, soit moyennant une légère rétribution.

L'Œuvre des nourrissons, subventionnée par le Comité d'assistance, tient toujours une large place dans l'activité du jeune Comité. Les mères sont visitées à domicile et reçoivent une prime d'allaitement.

Tous les quinze jours, pesée et consultation médicale des nourrissons avec distribution de layettes aux indigents.

Une consultation annexe est faite dans le village de Fouconcourt.

DOULLENS. — Le Comité continue la reconstitution de son trésor de guerre. Il a pu accroître le nombre de ses membres de 11 nouveaux adhérents, ce qui porte le total à 90 membres. Des distributions de linge et de denrées ont été faites aux mutilés et une messe de *Requiem* a été dite pour les soldats et infirmières morts au champ d'honneur.

Le dispensaire d'hygiène sociale, qui doit s'ouvrir prochainement, fonctionnera sous l'égide de l'U. F. F. et de la S. B. M., qui feront partie en nombre égal du Comité du dispensaire.

HAM. — La situation financière du jeune Comité est des plus florissantes, comme M. Vernes l'a si bien exposé à la réunion d'inauguration qui eut lieu le 30 janvier 1922.

M^{me} Roussel qui, malgré son grand âge, n'a cessé de prodiguer ses services au

poste de secours, a accepté d'être la présidente du Comité. Elle s'occupe toujours activement de l'ouvroir et de la consultation des nourrissons.

Le Comité a pu acquérir un immeuble pour y établir sa permanence et a fait don à l'hôpital, desservi par des religieuses, d'une somme de 30.000 francs, devant être affectée à une salle de maternité.

SAINT-QUENTIN. — Le Comité a été très éprouvé par la perte irréparable qu'il a faite en la personne de sa présidente, M^{me} F. Hugues.

M^{me} Gibert, la nouvelle et dévouée présidente, a dû d'abord procéder à la liquidation de l'énorme matériel existant encore. Une partie du stock a été distribuée entre les œuvres locales (crèches, pupilles de la nation, mutilés, œuvres religieuses, Foyer social, etc.), le reste sera vendu ou distribué à la population par les dames visiteuses. Les tissus seront convertis par l'ouvroir en vêtements ou en articles de lingerie, destinés au vestiaire de l'hôpital.

Ce travail de répartition exige de la part des dames du Comité autant de temps et de dévouement que d'intelligence pratique, et nous les en remercions vivement.

RIBECOURT. — Le Comité n'a pu jusqu'ici faire aboutir son projet de dispensaire, mais, au cours de l'exercice 1921, il a procédé à l'organisation d'un ouvroir. Une somme de 8.000 francs et une assez grande quantité de tissu, provenant de l'ancien ouvroir du poste de secours, ont permis à la présidente d'organiser son œuvre sur une base intéressante. Les personnes de condition modeste (femmes ou enfants) qui sont inscrites à l'ouvroir reçoivent des leçons de coupe et d'assemblage leur permettant de confectionner mensuellement une pièce de vêtement pour leur usage personnel.

Au cours de l'exercice 1921-1922, 1.112 vêtements (peignoirs, corsages, jupons, etc.) ont été confectionnés et distribués aux intéressées.

Un dispensaire antituberculeux s'ouvrira prochainement à Ribécourt, sous l'égide du Comité de l'U. F. F. Le docteur de Ribécourt et l'infirmière du dispensaire d'hygiène sociale de Compiègne ont promis leur concours pour assurer le fonctionnement de cette Œuvre si utile.

NOYON. — Le Comité compte bientôt deux années d'existence; il possède plus de 200 membres, tant à Noyon que dans les communes du canton. Son unique but, pour le moment, est de se consacrer aux œuvres de la première enfance. La crèche, réorganisée dans une baraque provisoire, a été tout de suite son œuvre de prédilection. Mais, afin de venir en aide aux habitants des communes dans lesquelles le Comité compte des adhérents, un vestiaire pour les nouveau-nés s'organise; les dons de layettes seront réservés aux familles nombreuses.

3^e RÉGION.

ROUEN. — L'activité du Comité s'est encore accrue au cours du dernier exercice. Le dispensaire-école a beaucoup travaillé : 4.550 pansements, 2.374 consultations, 795 interventions, en augmentation de 214 sur le chiffre de l'année précédente.

La clinique est également en voie de progression : 73 malades y ont été hospitalisés. Cette clinique, destinée à venir en aide à une classe de la société qui, après avoir connu l'aisance, se trouve maintenant dans la gêne, rend les plus grands services.

305 bébés ont suivi la consultation de nourrissons. 744 visites familiales ont été faites par nos infirmières.

Le concours des maisons propres a été la conséquence de ces visites. Il a fonctionné pour la première fois en avril 1921, et le préfet a distribué aux trois lauréates des médailles et des primes en nature.

Une Goutte de lait est en voie de construction dans un immeuble acquis par le Comité. Cours et conférences très suivis, 60 auditrices assistent aux leçons de puériculture.

ELBEUF. — Le Comité a envoyé vingt garçonnets de 13 à 14 ans en colonies de vacances. Il a donné un concours actif à la Mutualité maternelle départementale. Enfin,

il prépare l'ouverture d'un dispensaire marin où sera appliqué le traitement si efficace des piqures à l'eau de mer.

BAYEUX. — Le Comité a fait de généreux envois aux régions libérées : un lit complet, 21 paires de chaussures et 144 objets d'habillement confectionnés à l'ouvroir ont été expédiés aux villages filleuls de Bayeux.

Le Comité prête son concours à l'Œuvre antituberculeuse locale et continue à secourir les réformés tuberculeux.

CAEN. — Le Comité a pu, grâce au beau résultat d'une kermesse, subventionner largement les œuvres locales et principalement la Ligue antituberculeuse et la Goutte de lait. Les cours ont repris. Huit élèves ont fait un stage au dispensaire de la ville et passeront leur deuxième examen d'infirmières.

DIEPPE. — Le Comité consacre tous ses efforts à abaisser le taux de la mortalité infantile. Le nombre des enfants présents à la pesée de nourrissons s'accroît sans cesse.

Une fête a réuni, le 19 janvier dernier, 249 mères et leurs poupons. Un goûter leur a été offert et chacune d'elles a emporté un paquet contenant un jouet et des articles de layettes.

19 membres nouveaux ont été recrutés.

LIVAROT. — Goutte de lait et consultation de nourrissons inaugurées en décembre dernier.

HONFLEUR. — Création d'une crèche de l'U. F. F. dans un beau et vaste local avec jardin, offert à titre gracieux par la municipalité.

Le matériel provient de l'hôpital auxiliaire 116 et les vêtements d'enfants ont été confectionnés dans des pyjamas et des lainages restant en magasin.

Le Comité de l'U. F. F., en collaboration avec les œuvres antituberculeuses, s'occupe du fonctionnement du dispensaire d'hygiène sociale, qui donne de très beaux résultats.

Surveillance des enfants débiles, à qui l'on fait suivre des leçons de gymnastique respiratoire. Cours de puériculture.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES. — Le Comité comprend plusieurs nouveaux membres. Il s'occupe des villages filleuls du canton et travaille en leur faveur. Des repas sont distribués aux enfants nécessiteux. Aide à la cantine scolaire.

VIRE. — Le Comité porte tous ses efforts sur l'Œuvre des layettes avec pesées des nourrissons et secours aux mères les allaitant.

4^e RÉGION.

CHARTRES. — Les membres du Comité prêtent leur concours tout particulièrement à l'Œuvre antituberculeuse organisée par la commission Rockefeller, qui avait choisi le département d'Eure-et-Loir comme terrain d'expérience. Ils orientent leurs efforts vers l'enfance, à préserver de la redoutable contamination et placent le plus grand nombre possible d'enfants à antécédents douteux dans des établissements sanitaires.

Une infirmière de l'U. F. F. est visiteuse d'hygiène et suit les malades dans leurs familles.

D'autres membres du Comité de l'U. F. F. font partie des comités des logements et des jardins ouvriers, œuvres qui rendent de grands services à la population peu fortunée de Chartres. Ils surveillent également les enfants, soit à la crèche municipale, qui les reçoit jusqu'à 3 ans, soit à l'école maternelle ou dans les garderies et patronages, soit, enfin, au moyen de visites à domicile.

Des consultations de nourrissons existent depuis longtemps déjà. Elles fonctionnent avec succès, ainsi que les cantines scolaires et le vestiaire des écoles, qui fournit des vêtements aux écoliers.

L'U. F. F. est encore représentée par sa présidente ou sa vice-présidente dans d'autres comités importants, comme celui de la *Maison du peuple*, où les familles ouvrières peuvent passer leurs soirées et trouver bibliothèque, jeux, conférences, cinéma éducateur et consultations gratuites. Le Comité des veuves et orphelins de la guerre a comme présidente M^{me} G. Maunoury, qui travaille à constituer des dots aux orphelins.

A l'Office départemental des pupilles de la nation, partout où il y a du bien à faire et des conseils utiles à donner, l'U. F. F. a su se faire une place et collaborer de la manière la plus efficace à l'œuvre sociale du pays.

SAINT-CALAIS. — Le Comité a envoyé 1.000 francs à la commune adoptée du département de la Meuse.

Le nombre des membres est sensiblement le même depuis l'armistice.

CHATEAUDUN. — Le dispensaire antituberculeux, fondé en 1919 par le Comité de l'U. F. F., continue à fonctionner et s'est accru de quatre dispensaires annexes créés dans les chefs-lieux de canton. Ces agrandissements successifs ont obligé le Comité de l'U. F. F. à fusionner avec l'Office départemental, les dépenses à couvrir étant trop onéreuses pour son budget.

L'Office départemental vient de faire don à la Commission de Châteaudun d'une voiture automobile pour faciliter les consultations à domicile.

Une infirmière de l'U. F. F. assiste à toutes les consultations du dispensaire central.

En 1921, 575 malades inscrits, sur lesquels 228 ont été diagnostiqués tuberculeux. 32 placements de malades, 209 examens de laboratoire.

Une somme de 6.320 fr. 60 a été distribuée en secours divers.

Pour les dispensaires annexes, il y a un total de 556 malades et une distribution de 6.385 fr. 15 en secours.

Le nombre global des visites à domicile est de 1.604.

Une cure d'air est rattachée au dispensaire central. Chaque année, pendant trois mois, l'aérium abrite dix enfants de 6 à 11 ans pris dans les milieux les plus malsains.

Les dépenses en aliments, effets et frais généraux ont été, cette année, de 1.757 fr. 20, soit 2 francs par enfant et par jour. Chaque enfant a droit au déjeuner de midi et reçoit une douche par semaine.

La surveillance de la cure d'air est assurée par les dames du Comité de l'U. F. F.

DREUX. — Le Comité prend une part très active au fonctionnement du dispensaire d'hygiène sociale ainsi qu'au pavillon d'hospitalisation. Nos infirmières y apportent leur concours, en collaboration avec la S. B. M.

Le Comité subventionne plusieurs œuvres locales (Cercle du poilu, Anciens combattants et Orphelins de guerre).

5^e RÉGION.

BLOIS. — L'ouvroir que le Comité de Blois avait organisé en 1920 pour confectionner des vêtements et particulièrement des layettes pour enfants pauvres, a continué à fonctionner avec succès en 1921. Il a été distribué 300 objets de layettes, robes et tabliers d'enfants. L'ouvroir a, en outre, travaillé pour le Foyer du soldat et les écoles.

Les cours d'infirmières ont été réorganisés et ont été suivis par vingt-trois élèves.

Le Comité de l'U. F. F. s'occupe, enfin, du dispensaire antituberculeux départemental. La présidente fait partie du Conseil d'administration de l'Œuvre et plusieurs infirmières assurent un service pour les soins à donner aux enfants.

ORLEANS. — Les cours d'infirmières ont été suivis très régulièrement par vingt-cinq élèves qui vont également faire des stages et passer leurs examens d'infirmières.

Le Comité de l'U. F. F. assure le service d'infirmières à la consultation du dispen-

saire, d'assistance médicale gratuite qui a lieu tous les jours avec une moyenne de dix malades.

D'accord avec les deux autres sociétés de la Croix-Rouge, il s'occupe très activement de la lutte antituberculeuse, et le dispensaire d'hygiène sociale fonctionne sous l'égide des trois sociétés de la Croix-Rouge. Des infirmières de l'U. F. F. assistent l'infirmière diplômée de la mission Rockefeller.

Le Comité d'union antituberculeuse a également à sa charge un sanatorium de femmes de quinze lits. Mais l'œuvre capitale du Comité d'Orléans est son école de plein air.

Soixante filles et soixante garçons de 6 à 12 ans, pris parmi les plus débiles dans les écoles publiques de la ville, y sont reçus.

Deux docteurs y font une visite journalière. Deux institutrices, deux institutrices et deux infirmières donnent leurs soins aux enfants qui font quatre heures de classe par jour, de l'éducation physique, de l'enseignement ménager et du jardinage, sans oublier la sieste et l'héliothérapie.

L'initiative remarquable du Comité d'Orléans a été suivie par les comités de Nîmes, Reims et Montargis, qui marchent dans la même voie. Enfin, la construction de maisons ouvrières à Orléans n'étant pas encore commencée, les trois sociétés de la Croix-Rouge ont actuellement à l'étude un projet de « lutte contre le taudis », qui est d'une haute portée sociale et à laquelle nous souhaitons la plus complète réussite.

SENS. — Au cours de l'exercice 1921, le Comité de Sens s'est consacré tout particulièrement à l'assistance des régions dévastées. Les villages de Hénil-Liétard, Crécy-sur-Serre, Cambrin, Eix et Séry-lès-Mézières ont reçu des envois de vêtements, lainages, etc..., confectionnés à l'ouvroir du Comité et représentant une valeur de 1.541 francs.

Le Comité s'est également occupé de malades tuberculeux hospitalisés et d'anciens combattants dignes d'intérêt. Des cours d'infirmières ont été organisés et sept élèves sont venues passer leurs examens à Paris.

AUXERRE. — Au cours de l'exercice 1921-1922, le Comité d'Auxerre a continué l'œuvre de secours commencée après la guerre en faveur des mutilés et des réformés n° 1 des arrondissements d'Auxerre et d'Avalon.

Un ouvroir, fréquenté très régulièrement par les membres de l'Union, fonctionne deux fois par semaine à leur profit, ainsi qu'une permanence. Les mutilés inscrits sont au nombre de 309; sur ce chiffre, 287 ont bénéficié de dons du Comité en 1921-1922.

Les cours d'infirmières sont faits bénévolement par les docteurs et pharmaciens de la ville au siège social de l'U. F. F. Vingt-quatre élèves les ont suivis régulièrement. Les cours pratiques ont lieu à l'hôpital et sont suivis avec assiduité par dix-huit élèves, qui assistent les docteurs en médecine et en chirurgie. De plus, des infirmières de l'U. F. F. aident dans les divers services de l'hôpital.

A la demande de la municipalité, le Comité de l'U. F. F. donne son concours pour les pesées et mensurations des enfants des écoles (environ 3.000), sous la direction du docteur et de la présidente du Comité. D'autres infirmières de l'U. F. F. se sont inscrites en équipes pour secours d'urgence dans la région. Quelques-unes d'entre elles vont partir pour les colonies de vacances organisées par le ministère de l'hygiène.

Un chiffre résumera l'activité remarquable du Comité, tant en travail bienfaisant qu'en propagande intelligente.

Les membres du Comité, qui étaient de 345 en 1914, sont actuellement de 849.

VILLENEUVE-LA-GUYARD. — Le Comité n'a pas les ressources nécessaires pour créer une œuvre particulière, mais il envoie chaque année régulièrement sa cotisation à la colonie sanitaire de Tonnay-Charente.

VILLENEUVE-SUR-YONNE. — Les jeunes mères nécessiteuses de la commune reçoivent des layettes par les soins du Comité, qui a organisé des séances de couture mensuelles où sont confectionnés les vêtements d'enfants.

TONNERRE. — Le Comité de Tonnerre a poursuivi son œuvre de bienfaisance au

cours de l'année 1921 en aidant les organisations d'après-guerre, la lutte antituberculeuse, la Ligue contre le cancer, en secourant les orphelins de guerre et les démobilisés nécessiteux.

JOIGNY. — Le Comité de Joigny a continué son œuvre d'assistance aux régions dévastées en envoyant de nombreux objets de layettes au village de Rocourt-Saint-Martin (Aisne), plus vingt-huit livrets de Caisse d'épargne, chacun de 40 francs, destinés aux enfants âgés de moins de 12 ans.

L'ouvroir du Comité travaille actuellement pour un village du département de la Somme et lui a déjà fait un envoi d'objets de layettes et de lingerie, plus une grande caisse de livres et de jeux divers. Indépendamment de ces secours aux régions libérées, le Comité de Joigny a fait de nombreuses distributions aux familles nombreuses et nécessiteuses d'anciens combattants.

Les cours d'infirmières ont eu beaucoup de succès et ont été suivis d'une série de cours pratiques, faits avec la plus grande amabilité par une infirmière diplômée de l'Union.

6^e RÉGION.

METZ. — Crèche et consultation de nourrissons. Cours de puériculture. Foyers du soldat. La propagande très intelligente de ce jeune Comité a déjà amené le nombre de ses membres à 350.

REIMS. — Le Comité rémois a consacré tous ses efforts à la lutte antituberculeuse. Tandis que le dispensaire de l'U. F. F., démoli par le bombardement, était remis en état, l'U. F. F. a travaillé en accord parfait avec la S. B. M., dans le dispensaire de cette dernière Société, en partageant les frais. La ville a été divisée en deux secteurs, chacun d'eux étant attribué aux visiteuses d'hygiène d'une des deux sociétés de la Croix-Rouge. 100 enfants ont ainsi été envoyés dans des cures d'air, chacun pour deux mois, par l'U. F. F., à Reims. Ce résultat est des plus satisfaisants. Le 19 novembre 1921, l'inauguration du dispensaire de l'U. F. F. a été faite officiellement.

En quatre mois et demi, il est venu aux consultations 310 malades, dont 108, non atteints de tuberculose, ont été mis en observation. 97 dossiers familiaux ont été établis et 63 examens ont été faits au laboratoire. 1.150 francs ont été distribués pour secours de suralimentation. 64 malades ont été placés et 97 familles visitées.

La préfecture accorde 2 francs par jour et par enfant placé dans un établissement sanitaire.

COMMERCY. — Le Comité de l'U. F. F. de Commercy s'est réorganisé le 23 mai 1921 et a décidé de s'intéresser à la Goutte de lait déjà existante à Commercy. Un ouvroir réunit chaque semaine les dames du Comité. On y confectionne des layettes et des vêtements de bébés. 150 robes d'enfants ont été distribuées en 1921, faites dans des tissus donnés par l'inspectrice des régions libérées.

Le Comité projette de prendre sous son patronage la Goutte de lait et la consultation de nourrissons et d'y adjoindre une crèche. L'Œuvre serait installée dans le pavillon de l'hôpital de Commercy, actuellement occupé par la Goutte de lait, et qui serait aménagé conformément à l'hygiène moderne, avec une dépense de 48.000 fr.

La Goutte de lait et la consultation de nourrissons fonctionnent actuellement sous la direction du service des régions libérées et reçoivent une centaine d'enfants. Les conditions de fonctionnement resteraient les mêmes; seule, la gérance serait changée.

La crèche comportera douze lits pour enfants payants et non payants.

Les ressources en seraient constituées par des cotisations, des subventions de la ville et par le prix de pension des enfants. Le Comité a organisé des cours d'infirmières. Quatorze élèves sont inscrites et passeront leur examen à la fin de la session.

VAUCOULEURS. — Le Comité s'occupe activement de l'Œuvre des layettes. L'ouvroir fonctionne d'une manière satisfaisante et fournit de layettes les familles nécessiteuses.

Le Comité aide également les jeunes mères en leur fournissant de la viande pendant les quinze jours qui suivent leur accouchement.

Le Comité s'occupe aussi des familles nombreuses et intéressantes, auxquelles il remet des secours. Une fillette est en traitement à Berck depuis deux ans déjà aux frais du Comité et son état s'est beaucoup amélioré.

7^e RÉGION.

BESANÇON. — Le Comité de Besançon s'est intéressé, cette année, au Foyer du soldat, qui groupe journalièrement 120 à 150 soldats. Des conférences leur sont faites chaque semaine par des officiers en retraite, et ce n'est pas le moindre attrait du groupement.

De concert avec la S. B. M., le Comité de l'U. F. F. distribue aux habitués du Foyer, à l'occasion de toutes les fêtes, des boissons chaudes et des gâteaux secs. Une somme annuelle de 1.000 francs est consacrée à cet objet. De plus, le Comité de l'U. F. F. fournit le papier à lettre du Foyer et donne son concours chaque fois qu'il s'agit d'apporter une amélioration dans l'installation de l'Œuvre.

Le Comité s'occupe aussi d'un deuxième Foyer du soldat installé à Besançon, mais d'une manière moins active.

Depuis 1919, beaucoup d'œuvres d'enfants existent à Besançon. Le Comité de l'U. F. F. leur donne des subventions et dispose de deux lits au préventorium des salins de Brégille. Les enfants chétifs envoyés à cet établissement par les soins du Comité sont choisis parmi ceux dont les pères ou les frères sont morts au champ d'honneur. La cure saline et le traitement héliothérapique durent deux mois pour chaque enfant.

Le Comité de l'U. F. F. s'occupe aussi, par l'intermédiaire de quelques-uns de ses membres, de la consultation de nourrissons. Il donne également une aide matérielle au dispensaire d'hygiène sociale de la ville.

BELFORT. — Le Comité de Belfort n'a pu, jusqu'ici, créer d'œuvre personnelle, mais il aide les œuvres sociales existantes, et en particulier le dispensaire d'hygiène sociale, qui rend de grands services à la ville. En octobre, un ouvroir commencera à fonctionner au profit des régions libérées.

Les cours d'infirmières organisés par les deux sociétés de la Croix-Rouge (la S. B. M. et l'U. F. F.) sont très suivis et donnent d'excellents résultats. Au reste, les membres du Comité sont remplis d'ardeur et leur active propagande permet d'espérer, dans un avenir très proche, une riche moisson.

MONTBELIARD. — Le Comité de Montbéliard a continué à s'occuper des régions libérées au cours de l'exercice 1921-1922. L'ouvroir fonctionne en leur faveur et a confectionné, dans l'année, 557 articles (lingerie et vêtements); tous ces objets ont été envoyés aux villages filleuls de Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle) et de Machault (Ardennes).

Le Comité s'est intéressé à trois jeunes tuberculeux dont l'état de santé était trop mauvais pour permettre leur admission dans un établissement. Il a facilité leur séjour à la campagne, et, pour l'un d'eux, on peut espérer la guérison.

Le Comité de Montbéliard s'est accru de 17 nouveaux membres au cours de l'exercice précédent.

MULHOUSE. — Le Comité de Mulhouse s'est attaché surtout à développer l'activité de ses services d'infirmières.

Actuellement, ces services se décomposent ainsi :

- 1° Infirmières de l'hôpital militaire;
- 2° Infirmières rétribuées faisant fonction de gardes-malades;
- 3° Infirmières visiteuses du dispensaire antituberculeux assistant aux consultations et faisant les visites à domicile;
- 4° Infirmières s'occupant de la consultation de nourrissons et du contrôle des primes d'allaitement.

Le Comité espère que, dans l'avenir, ses ressources lui permettront d'entretenir une garde-malade qui soignerait les indigents à domicile.

Le Comité s'ingénie à augmenter ses ressources et à multiplier le nombre de ses membres.

Ce résultat est déjà acquis, puisque, de 315 en 1921, le nombre des membres est de 591 en 1922.

PONTARLIER. — Le Comité de l'U. F. F. de Pontarlier a organisé une fête de charité dont le produit, joint à d'autres dons, est destiné à envoyer des enfants débiles faire une cure saline à Brégille (Besançon).

Le Comité a envoyé aux maires de diverses communes des régions libérées les articles de mobilier provenant de l'hôpital auxiliaire, ainsi que des vêtements neufs et des denrées. Cet envoi représente une somme de 4.000 francs environ.

Enfin, le Comité porte toute son attention vers la première enfance et entoure de sa sollicitude les mères qui allaitent leurs enfants. Les dames du Comité ont organisé une consultation de nourrissons avec distribution d'objets, de layettes et de secours divers et des visites à domicile.

Le Comité espère compléter cette Œuvre d'allaitement par la création prochaine d'une crèche.

Un ouvroir est aussi à l'état de projet.

DOLE. — Consultation de nourrissons, Dispensaire d'hygiène sociale très actif. Des secours sont donnés aux malades et des lits et objets de literie sont prêtés pour permettre leur isolement dans la famille. Placement d'enfants et d'adultes dans des préventoriums.

LONS-LE-SAUNIER. — Colonie de vacances pour enfants lymphatiques qui font une cure saline des plus efficaces. Dispensaire d'hygiène sociale extrêmement actif.

8^e RÉGION.

BOURGES. — Le Comité a prêté son concours à la Goutte de lait qui existait avant la guerre, mais a pris un grand développement.

Les infirmières de l'U. F. F. trouvent là l'occasion d'exercer leur savoir et leur dévouement.

9^e RÉGION.

TOURS. — Le Comité de Tours, au cours de l'exercice 1921-1922, a fait preuve de la plus grande vitalité et n'a jamais perdu de vue les deux buts qu'il s'était proposé d'atteindre :

1° Le fonctionnement de plus en plus complet de l'école de plein air avec préventorium pour enfants pré-tuberculeux;

2° L'ouverture d'un dispensaire de l'U. F. F.

La première de ces deux tâches continue à obtenir un plein succès.

L'établissement est de tout premier ordre et reçoit, outre les externes, vingt-quatre enfants plus atteints qui couchent dans trois dortoirs surveillés chacun par une surveillante.

L'Etat ayant reconnu l'Œuvre comme école publique, le 1^{er} janvier 1922, fait les frais de l'instruction.

Déjà, 207 enfants ont retrouvé la santé grâce à cette belle initiative, mais le Comité n'estime pas son effort suffisant et compte acquérir le terrain sur lequel s'élèvent les bâtiments pour pouvoir faire mieux encore dans la suite.

L'exercice 1921 a aussi vu la réalisation à Tours d'un dispensaire de l'U. F. F., ouvert le 1^{er} janvier 1922. Ce dispensaire, sis à Neuillé-Pont-Pierre, fonctionne un jour par semaine (moyenne de huit malades par consultation) et comporte les services suivants : médecine infantile, hygiène, recherche et placement des tuberculeux.

CHATEAUXROUX. — Le Comité de Châteauroux, privé de la direction de sa présidente, victime de son dévouement pendant la guerre, a fait un vigoureux effort

pour se reconstituer. Il s'est orienté, lui aussi, vers la protection de l'enfance et a élaboré un programme dont la réalisation ne pourra se faire qu'au cours de l'exercice prochain.

Le Comité a également l'intention de contribuer à la lutte antituberculeuse. Enfin, il se propose de reprendre l'enseignement théorique et pratique des infirmières. Plusieurs enfants débiles ont été placés à la campagne par ses soins.

LA CHATRE. — La présidente du Comité de La Châtre oriente l'activité de son Comité vers le terrain de la tuberculose.

Le Comité, d'accord avec l'Office départemental, va fonder un ouvroir destiné à secourir les malades tuberculeux. Ceux-ci seront visités par des infirmières de l'U. F. F. et des soins gratuits leur seront donnés à domicile.

Des cours d'infirmières s'ouvriront en mai 1922. L'ouvroir des pays dévastés continuera à distribuer les vêtements et le linge qui lui restent en magasin. Le Comité de La Châtre cherche à réagir contre l'état de torpeur qui avait succédé à l'activité fébrile de la période de guerre.

Il comporte actuellement 148 membres.

MONTMORILLON. — Le Comité dispose de trop faibles ressources pour se lancer dans la création d'une œuvre particulière.

Il a fait à plusieurs reprises des envois de vêtements et de linge aux régions libérées et particulièrement à la ville de Noyon.

THOUARS. — Pendant l'exercice 1921, le Comité de Thouars s'est intéressé aux œuvres d'après-guerre locales, comme il l'avait fait au cours des années précédentes.

Il a participé, par des dons en nature ou en espèces, aux œuvres concernant les réformés n° 2, les veuves de guerre, les parrainages américains, etc... Son activité s'est particulièrement attachée à secourir la commune adoptée du Ban-de-Sapt, à laquelle il a adressé de nombreux envois de vêtements et de literie, ainsi que des jouets et gâteries de toutes sortes pour les enfants à l'occasion de Noël. Le Comité a également pris à sa charge l'érection d'un tableau commémoratif pour les soldats de la commune tombés au champ d'honneur, et une partie des frais destinés à secourir le dénuement de l'église provisoire du village adopté.

SAUMUR. — L'année 1921 a marqué un grand progrès dans la prospérité du Comité de Saumur. Une propagande très active a déjà porté ses fruits et permet d'espérer un accroissement des membres encore plus important dans l'année qui va suivre.

Le Comité de Saumur a dirigé son activité sur trois objets principaux :

- a) Le dispensaire antituberculeux;
- b) Le Foyer du soldat de l'Ecole de cavalerie;
- c) La consultation gratuite des nourrissons.

a) Le dispensaire antituberculeux, ouvert par le Comité de l'U. F. F. le 16 septembre 1921, fonctionne dans les meilleures conditions avec le concours de la S. B. M.

La clientèle, sagement recrutée par l'infirmière visiteuse, est très nombreuse. L'entente est complète entre les sociétés, les docteurs et la municipalité. 90 familles ont été inscrites et 150 malades ont reçu des soins.

b) Le Foyer du soldat de l'Ecole de cavalerie fonctionne avec l'aide assurée par roulement de l'U. F. F. et de la S. B. M.

A dix des infirmières qui se sont particulièrement dévouées dans ce service, le général commandant l'Ecole a adressé une lettre de félicitations et a cité leurs noms « à la décision de l'Ecole », le 31 décembre dernier.

c) La consultation de nourrissons fonctionne dans un dispensaire aménagé dans le nouveau local de l'U. F. F. Les bébés y sont admis jusqu'à l'âge de 2 ans et les bons de présence donnés aux mères sont échangés contre des objets de layettes.

202 enfants ont été présentés au cours de l'année 1921 et visités à domicile par nos infirmières, aussi compétentes que dévouées.

Un ouvroir a été annexé à l'Œuvre pour la confection des layettes distribuées aux consultations.

Des cours de puériculture sont en préparation.

NIORT. — Le Comité de Niort, pendant l'exercice 1921-1922, a consacré son activité aux mêmes œuvres que précédemment :

1° L'ouvroir, qui est suivi avec assiduité, prépare des vêtements pour les enfants de Fresnoy-le-Grand, dans l'Aisne, où l'U. F. F. a un poste de secours.

2° D'autre part, une trentaine de membres du Comité consacrent plusieurs heures par semaine à l'impression des livres Braille, destinés aux bibliothèques pour aveugles de guerre, qui prennent de jour en jour plus d'extension.

3° Ce sont nos infirmières de l'U. F. F. qui assurent le service du dispensaire départemental d'hygiène sociale par roulement avec la S. B. M., en même temps qu'elles visitent à domicile les tuberculeux indigents.

Le Comité a subvenu personnellement aux frais de séjour à la campagne d'enfants menacés de tuberculose et se propose, cette année, d'étendre encore davantage cette initiative si nécessaire.

POITIERS. — Depuis l'année 1920, le Comité de l'U. F. F. prête gracieusement son matériel de guerre et offre les services de ses infirmières au dispensaire d'hygiène sociale. Les résultats obtenus ont été si encourageants que nos infirmières ont continué à aider les docteurs soit à la consultation, soit comme dames visiteuses. Elles vont également s'occuper de la Goutte de lait, qui sera adjointe sous peu au dispensaire.

L'achat du matériel nécessaire pour l'Œuvre des aveugles a été effectué; mais, faute de directrice compétente, l'essor n'a pu être encore donné à cette initiative, si intéressante cependant.

Le Comité de l'U. F. F. a offert un drapeau à l'Association des mutilés. Il a également fait l'acquisition d'une tente-poste de secours qui a déjà rendu de réels services chaque fois que le concours de nos infirmières a été sollicité à l'occasion d'une réjouissance publique.

ANGERS. — L'exercice précédent a été une période particulièrement intéressante pour le Comité d'Angers.

Le dispensaire antituberculeux, fondé en 1918, a inscrit, pour l'année 1921, 1.277 consultations et 687 examens divers.

Le service radiologique a, dans les trois premiers mois de son existence, enregistré 266 examens.

L'ouvroir a fait des trousseaux pour les enfants nécessiteux que le dispensaire envoie dans des établissements sanitaires.

Le Foyer du soldat a eu un regain d'activité, malgré le nombre plus restreint de soldats en garnison.

Enfin, les cours d'enseignement sur la tuberculose et la puériculture ont donné d'excellents résultats et beaucoup d'élèves ont passé avec succès l'examen final.

L'année 1921 a été de tous points favorable au Comité d'Angers.

BRESSUIRE. — Envois de layettes et de vêtements confectionnés à l'ouvroir à la commune adoptée de Woinville (Meuse). Dons de layettes aux mères nécessiteuses.

10^e REGION.

RENNES. — L'Œuvre de la conservation de l'enfance, fondée à Rennes par la Croix-Rouge américaine le 15 août 1918, passa entre les mains de l'U. F. F. le 1^{er} mars 1920. Les chiffres fournissent le document le plus éloquent sur le travail accompli par cette œuvre, qui prend de jour en jour une plus grande extension.

Au 1^{er} janvier 1920, le bilan était celui-ci :

Total des naissances enregistrées.....	911
Total des familles suivies.....	420
Consultations au dispensaire.....	906

Ceci pour une période de treize mois.

Voici maintenant la statistique des dix derniers mois :

Total des naissances enregistrées.....	1.393
Familles suivies.	864
Total des visites.	5.754
Consultations.	1.185

Les trois grands moyens d'action dont l'Œuvre dispose sont : *les visites à domicile, les consultations de nourrissons, l'assistance sociale.*

L'école des mères, qui a été adjointe à l'Œuvre en janvier dernier, comprend des consultations pré-natales et un ouvroir. On enseigne aux jeunes mères non seulement à coudre et à tricoter, mais on leur donne aussi des éléments de puériculture, des indications sur le régime des bébés, etc.

La Goutte de lait du Comité a été ouverte le 10 novembre 1921. Commencée avec une clientèle de cinq enfants, ce qui représentait 32 biberons journaliers, elle a fourni, en décembre 1921, 2.743 biberons pour seize enfants; en janvier 1922, 3.734 biberons pour vingt enfants, pour arriver, en avril, à 4.864 biberons pour vingt-neuf enfants.

Outre cette Œuvre capitale, le Comité de Rennes a repris l'enseignement théorique des infirmières, y compris un cours élémentaire et un cours supérieur de puériculture.

CARENTAN. — Le Comité entretient les tombes militaires.

LANNION. — Au cours de l'année 1921, un grand effort a été fait par le Comité avec un plein succès.

Son activité, orientée depuis longtemps déjà vers l'enfance débile, s'est précisée davantage.

Désormais, continuant l'Œuvre de la protection de l'enfance, qui étend sa surveillance aux enfants jusqu'à l'âge de 2 ans, l'U. F. F. suit à Lannion les enfants à l'école maternelle et aux écoles publiques. Ceux qui ont une santé douteuse sont conduits par ses soins au dispensaire d'hygiène sociale. Sur l'indication du docteur, le Comité leur donne une suralimentation journalière (œufs à gober) et a organisé en leur faveur une petite cantine qui leur donne un repas supplémentaire par semaine. La dépense totale encourue de ce chef est de 250 francs par mois. La municipalité donne une petite subvention et tout son appui à cette initiative qui fait le plus grand honneur à la présidente du Comité en même temps que la meilleure propagande au drapeau de l'Union.

SOURDEVAL. — L'action du Comité continue à s'exercer sur les secours donnés à l'enfance nécessiteuse du premier âge et principalement aux orphelins de guerre.

L'ouvroir fonctionne en leur faveur et a permis, depuis sa création, la confection de 663 articles de layettes qui ont été répartis entre vingt-neuf familles nombreuses ou déshéritées.

VITRÉ. — Le Comité de Vitré est entré résolument dans la voie de la réalisation. Son ouvroir a pu secourir cent deux familles et l'essor qui vient d'être donné promet des résultats encore plus encourageants pour l'avenir. Les cours d'infirmières ont été réorganisés et ont été suivis assidument par seize dames et jeunes filles.

Le Comité essaie, au moyen d'une intelligente propagande, d'augmenter ses ressources pour pouvoir étendre son champ d'action.

Il a accordé une subvention à la Goutte de lait naissante qui fonctionne actuellement en collaboration avec l'U. F. F. et la municipalité.

Le Foyer du soldat a été doté de jeux et de livres par le Comité qui a aussi prêté le concours de ses infirmières pour une fête de gymnastique.

Enfin, l'U. F. F. coopère activement à la propagande en faveur du dispensaire local antituberculeux.

REDON. — Le Comité de Redon s'occupe de l'entretien des tombes militaires. Plusieurs de ses membres font partie des comités d'œuvres locales importantes et y apportent leur concours actif. C'est ainsi que les services de la consultation de nourrissons et du dispensaire d'hygiène sociale sont assurés par des infirmières de l'U. F. F.

La trésorière de notre Comité est déléguée de la Fraternelle franco-américaine, et, à ce titre, a pu rendre de grands services aux orphelins de guerre de l'arrondissement de Redon.

SAINT-MALO - SAINT-SERVAN. — Le Comité porte surtout ses soins à l'assistance aux femmes en couches, aux nouveau-nés et aux malades qui bénéficient de ses dons. Il prépare un champ d'action plus étendu pour les années qui vont suivre.

11^e RÉGION.

NANTES. — Le Comité a été des plus actifs pendant cet exercice. Au dispensaire, réorganisé dès la fin de la guerre, il a été fait 3.010 pansements et 378 interventions.

A la pesée des nourrissons, 1.212 consultations médicales.

Le dispensaire antituberculeux, dont nous avons la gestion complète, a pris un développement considérable.

En 1921, 1.283 consultations et 3.462 visites faites à domicile par nos infirmières. 76 enfants pré-tuberculeux ont pu être envoyés à la mer ou à la campagne munis de trousseaux confectionnés par les membres du comité.

Des séances de gymnastique respiratoire pour enfants, suivies de douches chaudes, ont été organisées avec plein succès.

L'enseignement donné aux infirmières est prospère. 21 nouvelles élèves se sont inscrites.

Un bal et une tombola organisés pour créer des ressources ont donné de brillants résultats. Le Comité de Nantes est plus que jamais rempli d'ardeur et voudrait créer une Goutte de lait modèle. Cette tentative serait aussi utile à la population qu'au drapeau de l'Union que l'on verrait une fois de plus à l'honneur.

LES SABLES-D'OLONNE. — Le Comité s'est spécialisé, de même que l'année précédente, dans les secours à accorder aux enfants des régions libérées. Des réunions de travail ont lieu en leur faveur et les envois de vêtements qui ont été faits au cours de l'année 1921 représentent une valeur de 1.687 francs.

Des colis ont été expédiés aux postes de secours de Lens, Bailleul et Cambrin.

BREST. — Faute de local convenable, le Comité n'a pu ouvrir les cours de puériculture qui avaient été prévus. Pour la même raison, il n'a pu reprendre encore ses séances de couture, si appréciées avant la guerre. Le Comité s'étant chargé d'approvisionner de layettes et de vêtements le village dévasté de *La Fontenelle*, dans les Vosges, s'est vu forcé de distribuer à ses membres du travail qui était fait au domicile de chacun d'eux.

Les mêmes inconvénients ne se renouvelleront plus, l'U. F. F. devant rentrer l'an prochain en possession de son local d'avant-guerre. Des subventions sont accordées au Foyer du soldat et du marin et à la Ligue départementale antituberculeuse.

Grâce à une propagande bien comprise, le nombre des membres s'est accru au cours de l'exercice d'une manière très satisfaisante.

LA ROCHE-SUR-YON. — Le Comité a recueilli 19 adhésions nouvelles, mais ses fonds ne lui permettent encore que de subventionner les œuvres locales déjà établies.

GOURIN. — Aide les familles nombreuses en leur faisant des distributions de pain et de pommes de terre.

12^e RÉGION.

LIMOGES. — Dispensaire ayant sous son patronage l'école des mères avec pesée de nourrissons très prospère.

Il y a également des consultations pour grands enfants et pour adultes.

Dons de layettes, vêtements, médicaments aux nécessiteux. Un certain nombre d'enfants sont envoyés aux frais du Comité en colonies de vacances.

Séances de couture.

Cours pour infirmières.

Le nombre des membres adhérents est en grande progression.

PERIGUEUX. — Le Comité, fondé en 1919, se compose de 220 membres et a continué sans arrêt sa marche en avant. Dès sa première réunion, il avait décidé de consacrer ses efforts aux tout petits enfants.

La crèche Jean-Mercier a déjà deux ans d'exercice et a fait ses preuves. La moyenne journalière y est de quinze enfants. Le Comité voudrait obtenir une fréquentation encore plus assidue des enfants, ce qui abaisserait le taux de la dépense journalière à 2 fr. 25 ou 2 francs. Ce taux est actuellement de 2 fr. 60.

La consultation de nourrissons est assurée chaque semaine par deux docteurs et deux membres de l'U. F. F. Sept à huit présences en moyenne. Le Comité envisage l'adjonction d'une Goutte de lait, qui amènerait sans doute un plus grand nombre d'enfants à la consultation.

Le Comité étudie aussi la création d'une maison maternelle où les mères seraient reçues avant leur délivrance et où elles seraient gardées avec leur enfant les deux premiers mois suivant la naissance.

ROUILLAC. — Le Comité a fondé un ouvroir, destiné à entretenir de linge et de vêtements les enfants des pays dévastés.

Il accorde des dons aux nécessiteux de la région et subventionne quelques œuvres locales.

JARNAC. — Le Comité travaille encore à se reconstituer, ses ressources étant encore insuffisantes pour faire œuvre utile.

13^e RÉGION.

CLERMONT-FERRAND. — La propagande a permis de maintenir à 400 le nombre des membres. Le Comité s'est donné comme tâche la préparation de son personnel et un concours actif aux œuvres sociales locales.

L'enseignement a été très suivi; trente-deux certificats d'études ont été délivrés. Le dispensaire-école, installé à l'Institut d'hygiène sociale, créé par la municipalité, ne reçoit que les indigents. 1.632 pansements y ont été faits.

Nos infirmières prêtent leur concours le plus dévoué au dispensaire antituberculeux et à la consultation de nourrissons.

Le vestiaire de l'Hôtel-Dieu a continué à fonctionner avec succès. 195 personnes ont reçu plus de 600 pièces d'habillement. Des séances régulières de travail réunissent vingt à trente adhérentes pour la confection de la lingerie d'hôpital. Les efforts du Comité sont très appréciés. Des subventions reçues de la municipalité, du conseil général, des communes, en sont la preuve.

VICHY. — Le Comité continue à participer à diverses œuvres locales des plus intéressantes (jardins ouvriers, Pupilles de la nation, ouvroirs de charité) auxquelles il accorde de généreuses subventions. Toutefois, il apporte son concours le plus actif à l'œuvre des enfants à la montagne, auquel il a versé une subvention de 1.000 francs. Au cours de l'été dernier, 137 enfants chétifs ont été envoyés à la montagne et en sont revenus transformés. Le Comité n'arrête pas là ses efforts. Il forme pour l'exercice suivant de nouveaux projets pour aider les mères de familles nombreuses et pour isoler les enfants sains dans les familles de tuberculeux.

Nous ne pouvons que souhaiter à cet ardent Comité que ses généreux efforts soient couronnés de succès.

COMMENTRY. — Le Comité, qui avait généreusement contribué à la reconstitution des foyers du village d'Hautevesnes (Aisne) par des envois réguliers de vêtements, lainages, arbres fruitiers et par la remise de livrets de la Caisse d'épargne aux enfants de l'école mixte, a adopté pour une année le village de La Fontenelle (Ban-de-Sapt), qu'il a fait également bénéficier de dons importants.

Le Comité compte 74 membres.

MOULINS. — Le Comité se réunit deux fois par semaine pour des séances d'ouvroir; ces réunions font participer les sociétaires à la vie de l'œuvre. On prépare

des objets de layettes et du linge pour les indigents soignés au dispensaire. Une partie de l'ouvrage exécuté va à l'Œuvre de la protection de l'enfance, ainsi qu'à la Goutte de lait, qui compte beaucoup de membres de l'U. F. F.

Le service du dispensaire municipal et départemental est assuré par les infirmières de l'U. F. F., ainsi que les visites à domicile. Ce dispensaire rend les plus grands services aux indigents, ainsi qu'aux Pupilles de la nation (le détail de l'activité du dispensaire sera donné dans le *Bulletin*).

Le Comité compte plus de 400 membres et 200 communes adhérentes.

La dévouée présidente, M^{me} Sorrel, est vice-présidente de toutes les œuvres sociales locales.

ROANNE. — Le Comité subventionne aussi largement qu'il le peut les œuvres locales (Maternité, Foyer du soldat, Protection de l'enfance). Il assure à cette dernière œuvre le concours bénévole et dévoué de ses infirmières.

SAINT-ETIENNE. — L'activité du Comité stéphanois, au cours de 1921, s'est employée à assurer le fonctionnement du Foyer du soldat créé par lui pendant la guerre et qui n'a pas subi d'interruption. Il est installé 9, rue du Général-Foy, dans un local central et spacieux, avec salles de consommation, salle de lecture, d'écriture, de billard.

L'Œuvre est particulièrement intéressante. Elle abrite un certain nombre de soldats chaque jour de la semaine et en reçoit plusieurs centaines le dimanche.

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. — Le Comité continue à consacrer toutes ses ressources disponibles soit aux régions libérées, auxquelles il a envoyé de nombreux colis, soit aux tuberculeux de la guerre. Une somme de 1.000 francs a été remise au préfet de l'Allier pour la reconstitution du département des Ardennes.

Le Comité a l'intention d'entrer vaillamment dans la lutte antituberculeuse qui s'organise sous le titre d'« Association bourbonnaise » et qui a l'intention de faire à Saint-Pourçain un dispensaire d'hygiène sociale.

14^e RÉGION.

LYON. — Le Comité se donne tout entier à la tâche qu'il a assumée de faire fonctionner le dispensaire-école avec ses deux annexes : l'assistance aux tuberculeux et la préservation de l'enfance.

Le dispensaire-école est en pleine activité et le nombre croissant des malades qui viennent y demander des soins, comme celui des élèves infirmières qui y puisent des leçons d'enseignement pratique, est un gage de son utilité.

Pendant le dernier exercice, le dispensaire a enregistré : 2.014 consultations, 1.369 pansements, 336 interventions chirurgicales.

Cours théoriques d'infirmières avec stages d'enseignement pratique à l'Hôtel-Dieu pour élèves de deuxième année.

Le dispensaire-école, depuis 1919, donne l'hospitalité à une annexe de l'hygiène sociale. Des infirmières visiteuses, sous la direction d'une infirmière-major de l'U. F. F., font environ 600 visites à domicile par mois.

200 à 220 malades passent la visite mensuellement. Le dispensaire-école donne également asile à une permanence et à une équipe de l'Œuvre d'assistance à l'enfance. 773 jeunes enfants ont été surveillés cette année avec une réduction de 15 p. 100 du taux de la mortalité. A cette Œuvre si belle, le Comité ajoute celle de l'hygiène de l'enfance, qui organise dans chaque quartier des consultations pour enfants au-dessous de 14 ans qui sont surveillés également jusqu'à leur entrée dans l'âge adulte.

Enfin, un ouvroir réunit des dames deux fois par semaine.

Le nombre des sociétaires s'est élevé au cours de cet exercice aux environs de 1.000.

CHAMBERY. — Au cours de l'année 1922, le Comité de Chambéry a aidé autant qu'il était en son pouvoir à la création et au développement de la Société du « Préventorium savoyard ». L'Œuvre est placée sous le patronage des comités locaux des sociétés de Croix-Rouge (S. B. M. et U. F. F.), l'administration est faite en

collaboration avec le département; cette création a été faite au profit des enfants de parents habitant la Savoie ou originaires de ce département.

Le concours du Comité de l'U. F. F. en 1921 s'est traduit par :

1° Une subvention de 2.500 francs prélevée sur les 3.500 francs de rente du Comité;

2° Un prêt de 30.000 francs à 5 p. 100 fait à la Société du préventorium pour l'acquisition d'un immeuble à Fréterine;

3° Une subvention de 3.500 francs pour premier établissement du Comité central.

Le développement de l'Œuvre est l'objet de tous les efforts de notre vaillant Comité.

DIEULEFIT. — Des secours ont été donnés à des militaires réformés pour tuberculose, secours mensuels ou une fois donnés, suivant les cas.

EMBRUN. — Le Comité a organisé un dispensaire qui fonctionne depuis le 1^{er} juillet 1921, ouvert deux fois par semaine pour les adultes et une fois pour les enfants en bas âge. Des dons de layettes sont faits aux mères indigentes, des primes d'assiduité aux consultations sont attribuées mensuellement.

Le dispensaire fonctionne sous la direction des médecins de la ville, assistés, à chaque séance, par une religieuse diplômée rétribuée par le Comité et par deux dames membres de l'Union.

GAP. — A travaillé pendant plusieurs mois à confectionner des objets de lingerie pour les communes des Ardennes adoptées par la ville de Gap.

Des secours en argent, en vêtements de laine et en linge ont été distribués dans de pauvres villages du département atteints par des incendies.

15^e RÉGION.

MARSEILLE. — Dispensaire-hôpital extrêmement apprécié. L'hospitalisation à des prix très modérés rend de réels services à la classe de personnes à budget modeste, qui ont connu l'aisance.

Les consultations sont payantes, sauf pour les indigents.

Cours théoriques pour infirmières suivis d'examens. Le Comité espère que, l'année prochaine, cette branche d'activité sera beaucoup plus développée.

Le Comité de propagande s'attache non seulement à récolter des cotisations et à augmenter le nombre des membres qui a diminué de moitié depuis l'armistice, mais aussi à amener des jeunes filles à suivre des cours.

Le Comité de Marseille, en ne perdant pas de vue le but principal de la Croix-Rouge, c'est-à-dire la formation d'infirmières pour le temps de guerre, mérite sur ce point, comme sur les autres, toutes nos félicitations.

AIX-EN-PROVENCE. — Le dispensaire d'hygiène sociale subventionné par l'U. F. F. est très actif et a une moyenne de 30 à 35 malades par consultation. En 1921, il leur a été délivré à titre de secours d'alimentation 630 kilogrammes de viande, 3.339 litres de lait et 1.860 francs en espèces.

Cours d'infirmières très suivis.

ARLES. — Ouvroir pour layettes. Trousseaux pour enfants envoyés en colonies scolaires.

APT. — Comité en grand progrès. Assure le fonctionnement du dispensaire des enfants de Vaucluse pour enfants nécessiteux du département atteints de maladies non incurables.

Le total des cotisations du Comité et le produit de sa kermesse sont versés à cette Œuvre de première nécessité.

NICE. — Le Comité assure le fonctionnement de ses trois œuvres, qui rendent les plus grands services : *Foyer du soldat* qui sert aussi de lieu de réunion aux mutilés et aux aveugles; *dispensaire-école*, où les infirmières font des stages; *ouvroir*, pour confection de layettes.

Le Comité donne le concours de ses infirmières à la colonie scolaire de Peira-Cava et fournit gratuitement les médicaments.

Cours d'infirmières très suivis.

NIMES. — Le dispensaire-école fonctionne toujours avec activité. Une consultation gratuite de nourrissons lui a été adjointe ainsi qu'une consultation pré-natale et une équipe de dames visiteuses pour femmes enceintes.

Le Foyer du soldat a été fermé, la garnison n'étant plus suffisante pour l'alimenter.

Par contre, une école de plein air est en voie d'organisation. La kermesse destinée aux frais de l'Œuvre a rapporté 38.000 francs.

PUGET-THENIERS. — Aide aux tuberculeux et aux anciens combattants.

DRAGUIGNAN. — Comité rempli de zèle et s'occupant d'une manière toute spéciale de la protection de l'enfance. Les infirmières de l'U. F. F. diplômées prêtent leur concours à l'hôpital d'enfants de Sallernes et y vont à tour de rôle pendant six semaines chacune. La consultation de nourrissons s'accroît rapidement et est en pleine prospérité. Visites aux malades à domicile. Cours d'infirmières. Dix certificats d'études.

Un Comité de propagande d'une trentaine de membres s'est formé au sein du Comité et rend de grands services.

Le Conseil d'administration n'était composé, jusqu'ici, que de quatre membres, mais ce nombre va être porté à douze par scrutin à l'Assemblée générale.

TOULON. — Dès janvier 1921, le siège du Comité était transféré dans un local cédé par l'autorité militaire.

Pour équilibrer le budget, une matinée dansante, puis une exposition de peintures suivie d'une vente aux enchères étaient organisées avec grand succès. Le dispensaire d'enfants a toujours plus de clients : 2.000 consultations cette année. Malheureusement, le Comité est privé de sa dévouée présidente, que son grand âge obligeait au repos.

L'ouvroir a été réorganisé au profit des enfants du dispensaire.

16^e RÉGION.

ALBI. — Plus de 100 adhésions nouvelles ont été recueillies en 1921 par le Comité qui a pris un nouvel essor.

Des conférences médicales ont été organisées et la présidente espère réunir assez de jeunes filles, pendant l'exercice prochain, pour reprendre les cours d'infirmières.

Le Comité a eu la grande joie de pouvoir ouvrir à nouveau, le 3 novembre 1921, son dispensaire d'hygiène sociale qui avait dû être fermé, faute des fonds nécessaires.

La préfecture et l'Office d'hygiène ont remboursé les avances faites par le Comité pour la location et la mise en état du dispensaire et se sont entendus avec la présidente pour aider à en assurer le fonctionnement.

Le dispensaire d'hygiène sociale du Comité d'Albi est le seul qui existe dans le département; c'est dire combien il est nécessaire. Déjà, devant le nombre croissant de malades, les jours de consultations ont dû être plus nombreux. Cinq enfants ont été placés dans des préventoriums et beaucoup de malades adultes ont été hospitalisés. Nos infirmières assistent les docteurs à tour de rôle et se rendent, sur leurs conseils, au domicile des malades.

BEZIERS. — Grâce au dévouement de M^{me} Théophile Arnaud, qui a bien voulu se charger des fonctions de présidente et constituer un bureau, le Comité de Béziers est sorti de la période de torpeur qui a succédé partout à l'activité fiévreuse de la période de guerre.

Il va mettre en ordre son matériel et se documenter pour la création d'une œuvre utile. Dès maintenant, il a eu la joie de voir bien des noms nouveaux ajoutés à la liste de ses membres. L'U. F. F. compte actuellement à Béziers 140 membres.

CARCASSONNE. — Le Comité a été très éprouvé par la mort du mari de sa présidente, le docteur Peyronnet, auquel l'Union doit tant de reconnaissance. Le Co-

mité continue à patronner le Foyer du soldat et à subventionner la Goutte de lait et l'Œuvre antituberculeuse.

Une souscription est faite également à l'ossuaire de Douaumont, le Comité désirant s'associer aux manifestations d'ordre social ou patriotique dans la mesure de ses ressources.

FLORAC. — Consultation et pesée de nourrissons. Ouvrir en faveur des régions libérées, auxquelles le Comité n'a cessé, depuis l'armistice, de consacrer la plus grande part de son activité.

LAMALOU-LES-BAINS. — Le Comité continue à s'occuper des douze familles de réfugiés qu'il avait suivies au cours de la guerre. L'ouvroir confectionne des vêtements qui sont envoyés aux régions libérées.

MEZE. — Le Comité s'est consacré à l'Œuvre des victimes de la guerre (pupilles et orphelins de guerre, veuves de guerre, mutilés et réformés).

Les secours en nature et en argent qui leur ont été distribués au cours de cet exercice atteignent la somme de 2.685 fr. 75.

PERPIGNAN. — Le Comité de Perpignan, grâce à sa belle propagande, annonce avec une légitime fierté que ses membres adhérents sont au nombre de 284.

L'ouvroir fonctionne hebdomadairement pour la distribution de layettes et de vêtements aux familles nombreuses. Pour l'alimenter sans toucher au trésor de guerre, le Comité a collaboré à une fête de bienfaisance qui lui a rapporté la somme de 1.300 francs (profit du bar d'alimentation). Les cours d'infirmières et les conférences sont assurés par six docteurs.

17^e RÉGION.

TOULOUSE. — Dispensaire fonctionnant au siège social du Comité.

Un certain nombre d'infirmières collaborent à l'Œuvre de la protection de l'enfance en faisant les visites à domicile. D'autres apportent leur aide à la lutte antituberculeuse, soit en travaillant à l'Œuvre Grancher, soit au dispensaire départemental d'hygiène sociale.

CAHORS. — Le Comité consacre toutes ses ressources à sa Goutte de lait, qui comprend aussi une distribution de layettes aux mères nécessiteuses. L'ouvroir fonctionne dans ce but.

Pendant l'année 1921, 51 layettes et 2.340 litres de lait ont été distribués. Les dames du Comité, engageant à allaiter leurs enfants dans la mesure du possible, le lait n'est donné généralement que pour servir d'appoint à l'alimentation maternelle.

MONTAUBAN. — L'enseignement théorique des infirmières a eu de nombreuses auditrices. Dix certificats de première année ont été obtenus.

L'Association mutuelle des infirmières a recueilli 83 adhérentes, à la suite d'une visite faite dans nos murs par sa présidente, M^{me} de Caters.

La Goutte de lait et la consultation de nourrissons rendent de réels services à notre population. 140 bébés ont été inscrits et 12.733 litres de lait distribués cette année.

Le Foyer du soldat fonctionne en collaboration avec la S. B. M.

Le Comité a été très éprouvé par la perte de sa dévouée présidente honoraire, M^{me} Mercadier.

Par son esprit d'organisation, par l'influence personnelle qu'elle exerçait, M^{me} Mercadier fut l'âme du Comité jusqu'au jour où son état de santé l'obligea à l'inaction. Elle laissera des regrets universels à Montauban.

REVEL. — Le Comité de Revel, au cours de l'exercice 1921, a consacré tous ses efforts à son ouvroir en faveur des régions libérées.

Pour stimuler l'ardeur des ouvrières bénévoles, le Comité a adopté les enfants du village de Gavrelle et leur a adressé plusieurs colis de vêtements chauds, sans oublier des cadeaux de toutes sortes à l'occasion des fêtes de Noël.

Le Comité vient également en aide aux nécessiteux de la ville et a fait célébrer une messe à la mémoire des soldats morts pour la France.

MOISSAC. — Secours aux malades nécessiteux. Monument élevé à la mémoire des combattants.

18^e RÉGION.

BORDEAUX. — Le Comité a été très atteint par la mort de sa présidente, M^{me} Lagrange, que l'œuvre du temps de paix avait trouvée aussi pleine d'ardeur et d'enthousiasme que la période fiévreuse de la guerre.

M^{me} Pousson, qui, mieux que toute autre, pouvait lui succéder, s'est attachée à mettre au point le projet élaboré par M^{me} Lagrange et y a pleinement réussi.

L'U. F. F. patronne actuellement, à Bordeaux, la crèche de la Bastide, à laquelle des subventions atteignant le chiffre de 68.431 fr. 15 ont été votées en 1921. Les dépenses ont été, pour la même période, de 55.506 fr. 65 pour 4.297 journées de présence. Les enfants sont admis de 6 mois à 3 ans. Les mères pouvant payer donnent 0 fr. 25 par jour.

La consultation de nourrissons avec visites à domicile est également très prospère. Quant au dispensaire-école, il a pris une telle importance qu'il est nécessaire de l'agrandir et des plans sont en préparation pour créer au premier étage une chambre d'isolement et une salle d'opérations.

Cours hebdomadaires suivis d'examen à l'école d'infirmières, dont le siège est à la polyclinique de Bordeaux, rue Paul-Bert.

Depuis plusieurs années, les dispensaires du soir sont affiliés à l'U. F. F. et aident à la croisade antituberculeuse. Notre Société fait donc à Bordeaux tous ses efforts pour améliorer la santé de ceux qui sont l'avenir de la France.

LA ROCHELLE. — Le dispensaire devient toujours plus actif. Un service d'infirmières visiteuses vient d'être créé pour inspecter les six écoles maternelles de la ville. Les enfants malingres et sans ressources sont amenés par nos infirmières au dispensaire et y reçoivent tous les soins nécessaires. Trente-cinq enfants ont déjà été inscrits. Les Pupilles de la nation sont également l'objet d'une surveillance toute particulière. Depuis juillet 1921, ce service est entre nos mains.

Cours d'infirmières très suivis.

SAINT-JEAN-D'ANGELY. — Le Comité a adopté un village détruit du Ban-de-Sapt (Vosges) et lui a fait de nombreux envois de linge, vêtements, literie et mobilier. 47 nouveaux membres ont donné leur adhésion.

Les réunions de couture ont lieu au profit du village adopté.

ROCHEFORT-SUR-MER. — Le Comité porte tous ses efforts sur la colonie de vacances de Fouras, où tous les ans, de juin à fin septembre, 96 enfants de 5 à 11 ans sont hospitalisés. L'Œuvre ne demande aucune rétribution; les trousseaux des enfants sont confectionnés et raccommoés à l'ouvroir du Comité.

TARBES. — Le Comité de Tarbes prête un concours des plus actifs à l'Œuvre des crèches et à celle de l'enfance.

Des séances de travail ont lieu chaque semaine pour confectionner la lingerie nécessaire à ces œuvres.

Quelques dames ont pour mission d'inspecter les crèches et de servir de trait d'union entre les directrices et le Comité. D'autres, ayant à leur tête M^{me} Saillard, directrice du personnel, visitent régulièrement, en tant qu'infirmières bénévoles reconnues officiellement, les treize écoles communales de Tarbes.

Pour mener à bien l'Œuvre de sauvegarde de l'enfance, le Comité a aménagé dans l'ancienne salle d'opération de l'hôpital auxiliaire un petit dispensaire où les enfants malades nécessiteux sont examinés et soignés gratuitement. Trois infirmières de l'Union assistent les docteurs. Service spécial d'oto-rhino-laryngologie et distribution de bons de médicaments.

Ce service, d'une utilité incontestable, est appelé à prendre un développement considérable.

NAY. — Ce jeune Comité, créé en juin 1921, sur l'initiative de M^{me} Sangnier, organise une consultation de nourrissons où des secours seront donnés aux enfants des familles nécessiteuses.

La municipalité a mis à la disposition du Comité un local remis à neuf et l'œuvre fonctionnera très prochainement.

PAU. — Le Comité pousse activement le développement parallèle de ses deux œuvres d'après-guerre : le dispensaire-école à Pau et le nid marin à Hendaye-Plage.

Le dispensaire est de plus en plus apprécié par les pauvres de la ville.

Le nombre des consultants inscrits en 1921 a été de 1.220 avec un total de 10.021 entrées.

Il a été fait 6.123 pansements et donné 3.415 consultations dans les divers services de médecine et de chirurgie.

Le cours de gymnastique rationnelle et d'éducation physique a enregistré 1.004 présences. Cours d'infirmières très nombreux.

Le préventorium d'Hendaye-Plage a reçu, au cours de l'exercice, 196 enfants qui, après des séjours variant de un à dix-huit mois, sont repartis transformés.

Une nouvelle aile comprenant 60 lits va être ouverte prochainement. Les frais de construction seront couverts par l'Office national des pupilles et par des subventions du pari mutuel.

Cours d'infirmières très suivis. A Pau, 160 enfants sont déjà venus s'enrôler dans la Croix-Rouge de la jeunesse.

HENDAYE. — Adoption d'un aveugle auquel le Comité a fait donner l'enseignement professionnel.

20^e RÉGION

NANCY. — Le Comité s'occupe avec le plus grand intérêt de son Foyer du soldat qui continue à donner toute satisfaction.

En collaboration avec la section luxembourgeoise, l'Œuvre des colonies scolaires va reprendre à Nancy plus intensive que jamais. Des convois d'enfants envoyés à Mondorf aux frais du Comité se sont succédés en 1921 d'avril en octobre et ont fait une cure saline des plus efficaces.

Le bal annuel du Comité a eu un plein succès; une somme de 2.000 francs a été prélevée sur le bénéfice pour être répartie entre l'Œuvre de la tuberculose, celle des veuves de guerre et celle des mutilés.

Notre propagande très active s'emploie à augmenter le nombre des membres adhérents du Comité.

BLAMONT. — Le Comité de Blamont, privé du concours de sa dévouée présidente, morte au début de l'exercice 1921, et très éprouvé par la dispersion de ses membres et par la perte de son matériel, a fait un effort sérieux pour se réorganiser. En attendant l'Assemblée générale, qui permettra de compléter l'élection du bureau et de faire le recensement des membres, les dames du Comité ont promis de chercher à recruter le plus d'adhérentes possible. Dès l'automne 1921, des séances de couture ont pu être mises sur pied et les quinze à vingt ouvrières bénévoles qui y assistent confectionnent des layettes destinées à la consultation de nourrissons.

LIVERDUN. — Depuis l'armistice, le Comité de Liverdun n'a pu être encore réorganisé. Le matériel qui lui appartenait, et qui avait été affecté au poste de secours, est toujours en dépôt au siège du Comité. Les couvertures, vêtements usagés, chemises d'homme, etc., ont été donnés aux familles nombreuses. Un lit avec matelas est prêté aux familles ayant des malades et, dans les cas de besoin, tous les objets de pansement et le matériel nécessaire.

L'infirmière U. F. F. est toujours à la disposition des personnes qui font appel à ses services.

CIREY-SUR-VESOUZE. — Le Comité, reconstitué il y a un an, compte déjà 244 membres.

Bien qu'il n'ait encore touché qu'une très faible partie de ses dommages de guerre, il a pu, grâce à des avances particulières qui lui ont été faites, remonter son stock de linge et son matériel de chirurgie d'une façon assez complète.

Les instruments sont mis gratuitement à la disposition de tous les membres du Comité, des indigents et des ouvriers.

Quant aux personnes aisées, non sociétaires, qui en ont besoin, ils leur sont prêtés moyennant une légère rétribution.

La consultation de nourrissons que fait fonctionner l'U. F. F. à Cirey a lieu tous les mois dans chaque commune du canton. Une centaine d'enfants sont examinés mensuellement et le taux de la mortalité s'est abaissé à 4 p. 100.

Les mères qui ne peuvent allaiter leur enfant reçoivent de l'Œuvre une subvention mensuelle de 10 francs destinée à l'achat de lait; celles qui nourrissent au sein obtiennent du département une subvention de 15 francs.

La sage-femme qui assiste le docteur à chaque consultation est payée par l'Œuvre, ainsi que le berceau et la layette complète donnés à chaque mère avant la naissance de l'enfant. En outre, des primes, consistant en objets de layette ou en vêtements de femmes, sont distribués à titre d'encouragement à chaque pesée.

LUNEVILLE. — Le Comité a pu se reconstituer complètement et a choisi comme présidente une femme de grand cœur et de haute intelligence, M^{me} Charles Ferry, femme du maire.

Grâce à une propagande intense, le Comité a recruté plus de 460 membres pendant l'exercice 1921.

Les cours d'infirmières ont fonctionné brillamment avec 50 élèves, dont 20 se sont présentées à l'examen de première année.

Le Comité a fait également œuvre utile en participant à l'envoi d'enfants débiles en colonies scolaires, soit à Mers-les-Bains, soit au Luxembourg.

TOUL. — Réorganisation du Comité. Envoi d'enfants en colonie de vacances au Luxembourg. Participation des infirmières à la consultation de nourrissons.

21^e RÉGION.

STRASBOURG. — L'année 1921 a vu s'accroître considérablement notre Comité de Strasbourg, fondé depuis deux ans à peine et qui témoigne d'une vitalité remarquable.

Le nombre des membres a passé de 300 à 350.

La crèche, qui reçoit 50 petits pensionnaires, nous donne pleine satisfaction. 144 enfants y ont été surveillés au cours de l'exercice avec un total de 7.130 journées d'hospitalisation.

Les villages dévastés adoptés par le Comité ont reçu de nombreux envois de vêtements confectionnés à l'ouvrage.

Quant au Foyer du soldat de Kehl, il continue à être un modèle de bon fonctionnement. Grâce à son excellent état de prospérité, il a pu acquérir au cours de l'année un splendide cinéma et un piano mécanique qui fait les délices de nos poilus.

Six représentations théâtrales ont aussi ajouté un grand attrait aux soirées du Foyer.

Les cours d'infirmières ont obtenu un grand succès.

33 élèves les ont suivis assidument et 16 d'entre elles ont été reçues à l'examen de première année.

Enfin, le Comité a pu soulager, grâce à sa situation prospère, bien des cas intéressants parmi ceux qu'on soigne sous le nom de pauvres honteux et il souhaite amener un nombre toujours plus important de membres à l'œuvre de charité qui est sa pensée directrice.

RAON-L'ETAPE. — En plein pays dévasté, a organisé des consultations de nourrissons avec 300 présences. Cours de cuisine. Distribution de lait.

MOYENMOUTIERS. — Le Comité se préoccupe de l'enfance et a organisé une consultation de nourrissons très suivie. Distribution de lait et de sucre aux indigents. Les enfants anémisés des écoles ont des médicaments gratuits.

A SENONES, également distribution de lait.

BAN-DE-SAPT et PROVENCHERE. — Distribution de fortifiants aux enfants des écoles par l'intermédiaire des instituteurs.
Cours de cuisine à Provenchère.

RAMBERVILLERS. — Le Comité s'est chargé de l'entretien des tombes militaires.

GUEBWILLER. — Le Comité, fondé il y a un an seulement, compte déjà 180 membres et le montant des cotisations s'est élevé à 1.255 francs.

Le premier soin du Comité a été d'organiser des cours d'hygiène et de soins aux malades qui furent suivis assidument. Sept élèves ont obtenu le certificat d'études des infirmières.

Au mois de septembre 1921, la détresse d'un village dévasté de la Somme fut signalée au Comité qui fit appel à la générosité de ses membres. Un important envoi de linge et de vêtements fut fait avant l'hiver.

Le Comité a mis à l'étude pour le prochain exercice un projet d'ouvroir, qui comporterait une leçon de couture, de raccommodage et de coupe.

BISCHWILLER. — Le Comité, en attendant que la situation de ses finances soit plus prospère, se borne à faire de la propagande dans tout le canton pour la création de cours d'adultes et de conférences populaires. Il s'intéresse aux enfants des pays dévastés qui sont envoyés par groupes à Bischwiller en colonie de vacances. L'ouvroir du Comité travaille pour les enfants nécessiteux.

BARR. — Le Comité, très jeune, compte déjà 83 adhérents. Son activité a dû, jusqu'ici, se limiter à aider les œuvres locales : sociétés de charité et dispensaire, mutualité maternelle avec distribution de layettes, école de couture et de raccommodage.

BRUYÈRES. — Le Comité s'occupe de sa consultation de nourrissons (moyenne 12 à 15 présences). Les mères y reçoivent des objets de layette confectionnés à l'ouvroir U. F. F.

LIEPVRE. — Le Comité, constitué en 1921, a pu déjà recruter 69 membres. Son ouvroir travaille pour un village dévasté du Ban-de-Sapt (Vosges). 134 articles confectionnés. Un ouvroir de petites filles de 7 à 14 ans a pu être organisé avec le produit d'un bal de bienfaisance.

Une autre fête a été donnée au profit de la consultation de nourrissons.

L'enseignement des infirmières est bien suivi et huit élèves ont passé le certificat de première année.

Nous signalons aussi un certain nombre de membres du Comité qui ont pris à leur charge l'entretien des tombes militaires qui ont été fleuries par leurs soins.

ROTHAU. — Cours de puériculture. Aide à un village adopté des régions dévastées.

Secours locaux donnés aux familles nombreuses et nécessiteuses.

THAON. — Secours aux veuves et aux orphelins de guerre. Visites à domicile; 81 familles secourues. 4.660 fr. 50 en espèces leur ont été donnés, outre d'importantes distributions de vêtements.

SAINT-DIE. — Aide aux familles nombreuses. Ouvroir pour layettes et vêtements d'enfants. 200 familles avec un total de 700 enfants ont bénéficié des dons du Comité.

De concert avec la S. B. M., l'U. F. F. à Saint-Dié participe à l'Œuvre antituberculeuse des enfants. Une consultation a lieu chaque semaine à notre dispensaire. 800 enfants y ont été inscrits. Pour alimenter cette Œuvre, le Comité a organisé une kermesse dont le produit intégral (environ 12.000 francs) lui a été versé.

A partir de mai 1922, l'U. F. F. s'occupera en outre, dans un local spécial, de la consultation médicale des pupilles de la nation. Le Comité a aussi pris l'initiative de décorer à ses frais, le jour de la Toussaint, les 1.200 tombes du cimetière militaire.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN. — Le Comité a fait une grande perte dans la

personne de sa dévouée et active présidente, M^{me} Stromeyer. Le vide se fait d'autant plus sentir que le champ d'action du Comité ne cesse d'augmenter. Dix autres communes ont été adjointes à Illkirch pour le développement de l'Œuvre antituberculeuse de l'U. F. F. dont les résultats obtenus ont créé une atmosphère générale de confiance. Le Comité a pu faire face à toutes ses obligations grâce aux concours généreux qu'il a trouvés autour de lui. Le nombre de malades inscrits au dispensaire au 31 décembre 1921 se monte à 171. 8 malades ont été hospitalisés, 24 envoyés dans des sanatoria. 26 enfants ont fait partie des colonies de vacances.

Les familles des malades sont suivies de près et l'infirmière visiteuse s'attache à leur inculquer les notions d'hygiène indispensables.

REMIREMONT. — Le Comité de Remiremont a, lui aussi, pris une part active à la lutte antituberculeuse et à la création du dispensaire d'hygiène sociale inauguré il y a quelques semaines. Les intérêts annuels d'un legs fait à l'U. F. F. par le sous-lieutenant Gustave Schwartz, mort pour la France, sont versés au dispensaire. L'infirmière visiteuse diplômée est membre de l'Union et sera assistée, dès qu'elle aura besoin d'auxiliaires, par des infirmières bénévoles de notre Société.

Cours théoriques d'infirmières suivis d'examen. 15 certificats d'études ont été obtenus. Le Comité de Remiremont est un de ceux qui ne perdent jamais de vue la mission de la Croix-Rouge et qui s'y préparent dès le temps de paix.

Cette revue rapide de notre activité dans les différentes régions de la France vous montrera que partout l'Union prend conscience de la tâche, belle entre toutes, qui lui a été confiée par l'article 25 du traité de Versailles, que je me permets de vous relire en partie :

« Les organisations nationales de la Croix-Rouge dûment autorisées, qui ont pour objet l'amélioration de la santé, la défense préventive contre la maladie et l'adoucissement de la souffrance dans le monde. »

Nous félicitons nos dévouées présidentes qui s'efforcent, suivant la mesure de leurs ressources, d'être à la hauteur de cette noble mission.

Mais nous leur rappelons que la Croix-Rouge est, par son essence même, une œuvre militaire et que son but principal est de constituer, dès le temps de paix, des hôpitaux auxiliaires et des équipes d'infirmières mises en temps de guerre à la disposition du Service de Santé.

De là découle la double obligation pratique que nous recommandons à nos Comités de province :

1° Reconstituer le matériel des hôpitaux et l'entretenir;

2° Former des équipes d'infirmières qui soient véritablement une élite, autant par leurs qualités techniques que par leur élévation morale.

De tous nos vœux, nous désirons pour notre pays la paix réparatrice et féconde, mais soyons toujours prêts, si un nouveau sacrifice s'imposait, à répondre « présentes » à l'appel de la patrie.

Rapport de M^{me} LEJARS

Vice-Présidente, Directrice de la Propagande des colonies et de l'étranger.

Mesdames, Messieurs,

Revenant de Constantinople, où, partie pour quinze jours, je fus maintenue à mon poste près de deux mois, je trouvais à mon retour, grâce au zèle de mon adjointe, mon service en pleine activité.

Entièrement absorbée par un travail des plus intéressant, je comptais laisser à M^{me} Barbier-Hugo le soin de joindre à son rapport les notes concernant le mien; mes collègues en ayant décidé autrement, je fus prévenue, ce mercredi, que j'aurais à vous lire aujourd'hui un rapport. Lire, ce n'est rien, mais écrire!! Quarante-huit heures, c'est un peu court; ne pouvant donc prétendre au chef-d'œuvre littéraire, je ne chercherai à atteindre qu'une qualité : la brièveté. N'a-t-elle pas aussi, quelque modeste qu'elle soit, un certain charme... parfois. Nous allons, si vous le voulez bien, parcourir d'abord nos colonies.

AFRIQUE DU NORD.

Nos comités de l'Afrique du Nord ont été visités deux fois : en novembre et décembre derniers, M^{me} Jéramec, infirmière-major, décorée de la croix de guerre, toujours si ardente et si dévouée à l'Union, a fait une tournée de propagande au profit des régions dévastées, au cours de laquelle elle a bien voulu s'occuper de nos comités; elle a stimulé les bonnes volontés et signalé de nombreux oublis dans l'attribution de récompenses méritées pendant la guerre, oublis qui ont été réparés.

M. le vice-amiral Tracou, membre du Comité consultatif, est rentré depuis quelques jours à peine de la mission dont il avait bien voulu se charger en Algérie et Tunisie, reprenant, après un intervalle de trois années, la mission que le regretté général Mercier-Milon n'avait pu accomplir au printemps de 1919.

L'amiral a pu voir à peu près tous nos comités de l'Algérie et de la Tunisie. Il en a rapporté l'impression la plus favorable. L'U. F. F. occupe en Afrique du Nord une situation prédominante, qu'elle se doit de conserver et de grandir encore. Après l'armistice, la guerre étant terminée, l'assistance au Service de Santé militaire n'étant plus demandée, la plupart des comités se sont laissés glisser dans une situation de demi-repos, se bornant à employer les sommes recueillies au profit des régions dévastées ou pour commémorer les morts de la Grande Guerre. Mais tous ont compris que cette période d'inactivité relative devait cesser, qu'il fallait tout de suite se mettre en mesure de rendre au pays, le cas échéant, les services qui sont le but primordial des Croix-Rouges. Ensuite, on s'orienterait vers les œuvres de paix; la plupart des comités, surtout ceux des centres peu importants, envisagent la protection de l'enfance et de la mère. C'est le moyen le plus sûr d'atteindre et d'attirer l'indigène algérien à travers tous les obstacles accumulés par les mœurs et la religion. Enfin, certains comités réservent leurs ressources en prévision de la disette que la sécheresse persistante de ce printemps menace de transformer en calamité publique.

COMITÉS DE LA TUNISIE.

TUNIS. — Comité très important et très actif, supérieurement dirigé par M^{me} Tauchon. Son dispensaire d'Halfaouine, créé en 1919, a fourni, en 1921, une moyenne journalière de 150 consultations. Les cours d'in-

firmières sont toujours suivis. Une dizaine de brevets en moyenne sont délivrés chaque année. Le Comité a pu, malgré ses charges, constituer une réserve pour un hôpital de 100 lits.

CARTHAGE. — L'activité de ce Comité est concentrée sur l'Institut héliothérapique du Kram; cet établissement, créé uniquement par la présidente, M^{me} Bourges, dont l'élan irrésistible et l'enthousiasme du bien ont vaincu toutes les difficultés, n'a cessé de se développer au cours de l'année écoulée. Il abrite maintenant 32 enfants, dans une maison large et spacieuse, avec jardin, pour laquelle plus de 100.000 francs ont été dépensés, alors qu'au moment de la création, en mai 1920, on n'avait guère plus de 2.000 francs. Les enfants hospitalisés ont gagné tous de 2 à 7 kilogrammes.

Nous sommes certains que grâce aux subventions et aux générosités que M^{me} Bourges, toujours infatigable, sait susciter, l'Institut héliothérapique se classera bientôt au nombre des œuvres d'assistance les plus fécondes et les plus belles.

SOUSSE. — Comité propre et bien dirigé par M^{me} Prat. S'est intéressé pécuniairement à de nombreuses œuvres et à la reconstitution des régions dévastées. Entretient un dispensaire, dans lequel 43.144 personnes ont été soignées depuis mai 1921.

SFAX. — L'un des plus intéressants comités de la Régence. Grâce à l'activité et à l'intelligence de sa présidente, M^{me} Cuinet, ses œuvres se développent; le dispensaire a soigné, dans l'année 1920-1921, 22.235 malades. La crise des logements sévit à Sfax, comme partout; le Comité va être contraint de construire une maison pour abriter son dispensaire, ne trouvant rien à louer.

BIZERTE. — Nous avons eu la satisfaction de voir ce Comité se reconstituer sous l'impulsion de sa dévouée présidente, M^{me} Masselot. Il est en bonne voie.

SUD-TUNISIEN.

GABÈS, DJERBA, TOZEUR. — Au cours de son voyage en Tunisie, M^{me} Jéramec a amorcé la création de comités dans ces trois localités. Nous n'avons pas encore de résultat précis à vous indiquer, en raison de l'éloignement de ces centres et du nombre restreint des Français qui y résident, les progrès de pareilles créations sont forcément très lents. Des gouttes de lait ont été créées à Djerba et à Gabès.

COMITÉS DE L'ALGÉRIE.

CONSTANTINE. — Ce Comité a été peu actif dans l'année qui vient de s'écouler. Sa présidente, M^{me} Noël Martin, a été amenée, pour des raisons privées, à quitter Constantine et n'a démissionné qu'en mars 1922. Le bureau est maintenant reconstitué sous la présidence de M^{me} la générale Valentin.

BONE. — Ce Comité doit être rangé parmi les mieux dirigés par M^{me} Vouillemont, sa présidente, active, entreprenante et écoutée; entretient une consultation très suivie de nourrissons et assistance aux mères. En moyenne, 100 nourrissons sont inscrits et viennent régulièrement se faire peser et visiter. S'est, en outre, intéressé aux régions dévastées et à la commémoration des morts de la Grande Guerre.

BOUGIE. — Comité très intéressant. Sa présidente, M^{me} Segade, a dû résilier ses fonctions pour raison de santé; elle a emporté tous les regrets. Le bureau a été reconstitué sous la présidence de M^{me} Misse. A employé les sommes recueillies au profit du village de Guiscard.

BATNA. — Ce Comité, présidé par M^{me} Pasquini, était sur le point de se dissoudre. Nous espérons qu'à la suite de la visite de l'amiral, il reprendra une vie nouvelle.

SÉTIF. — Au cours de l'année écoulée, le Comité a consacré ses ressources aux sépultures des militaires inhumés à Sétif, aux postes de secours de Neuville-Saint-Vaast et d'Arras, et à diverses œuvres philanthropiques et sociales. Sa présidente, M^{me} Ribet, ayant démissionné en raison de son départ de Sétif, a été remplacée par M^{me} Mariani. Cent adhésions nouvelles ont été recueillies.

SOUK-ARHAS. — Ce Comité a été peu actif en 1921; mais, sous l'impulsion de sa présidente, M^{me} Savy, il est en train de créer une œuvre de charité.

TÉBESSA. — L'activité de ce Comité s'est toujours maintenue grâce à sa dévouée présidente, M^{me} Lamprouti. Elle a créé une infirmerie pour les femmes et les enfants, rendant de grands services, et s'est intéressée à plusieurs œuvres locales.

ALGER. — Le Comité d'Alger est toujours le plus important et le plus propère de nos comités de l'Afrique du Nord. Son dispensaire est toujours très fréquenté. Du 1^{er} octobre 1921 au 20 avril 1922, on compte 1.146 consultations et 5.655 entrées à la salle de pansements. Un service de radiologie fonctionne une fois par semaine; enfin, le Comité s'est intéressé à la fondation, à Alger, d'une section de l'Œuvre du docteur Grancher pour la protection de l'enfance contre la tuberculose.

Les cours d'infirmières ont été repris avec un très grand succès.

La présidente, M^{me} l'amirale Eng, frappée dans ses plus chères affections, a été, pendant une grande partie de l'année, remplacée par M^{me} la générale Moïnier, présidente honoraire. Ces dames ont exprimé le désir formel de se retirer entièrement de toute fonction active. Elles ont emporté les regrets de tous et le Comité central leur adresse ses plus vifs remerciements pour les grands services qu'elles ont rendus à l'Union. M^{me} la générale Paulinier a été élue présidente. Le bureau est donc reconstitué.

BLIDA. — Comité modeste que nous espérons voir grandir sous l'action de sa présidente active, dévouée et entreprenante, M^{me} Dardenne.

CHERCHELL. — Ce Comité, présidé avec distinction par M^{me} Saar, a vu diminuer le nombre de ses adhérentes; néanmoins, il continue son bon fonctionnement; il a consacré des sommes importantes aux régions dévastées, à soutenir l'Œuvre des enfants à la montagne et à secourir de nombreuses infortunes locales.

ORAN. — Comité très important, fort bien présidé par M^{me} la générale Didier. A employé la majeure partie des fonds recueillis en faveur des régions dévastées et d'œuvres patriotiques locales. Ce Comité possède un immeuble d'une grande valeur, qui constitue une bonne partie de son avoir. Dès qu'il aura pu le vendre, il s'installera chez lui, à portée des misères à secourir et créera une œuvre d'assistance digne de lui.

MASCARA. — Présidente : M^{me} Kappler.

SAIDA. — Présidente : M^{me} Curel.

MOSTAGANEM. — Présidente : M^{me} Jaubert.

TIARET. — Présidente : M^{me} Biforre.

PERREGAUX. — Présidente : M^{me} Serres.

Ces Comités, après avoir fourni pendant la guerre un très louable effort, se sont bornés, après l'armistice, à employer les fonds recueillis au profit des régions dévastées et d'œuvres patriotiques locales, commémoratives des morts de la Grande Guerre, secours aux veuves et aux mutilés, etc... Mais, selon les directives que leur a données l'amiral Traou, tous vont tendre leurs efforts vers les œuvres d'après-guerre prévues par nos statuts.

SIDI-BEL-ABBÈS. — Ce Comité est l'un des plus importants de l'Oranie; il est vrai qu'il est situé dans une des villes les plus riches du département; la garnison lui fournit de nombreux adhérents. Sa présidente, M^{me} Perret, présidente depuis plus de trente ans, est aimée et vénérée de tous; la trésorière, M^{me} Tréponey, s'acquitte de ses fonctions de façon remarquable. S'est employé surtout au profit des régions dévastées, mais s'occupe de créer une Œuvre de protection de l'enfance.

Le Comité central a le regret d'avoir à enregistrer la dissolution des deux comités d'Arzew et d'Ain-Témouchent; mais, en compensation, deux sous-comités viennent de se transformer en comités : Relizane, sous la présidence de M^{me} Chassaing, et Tlemcen, sous la présidence de M^{me} Osterman. Nous souhaitons la bienvenue à ces comités nouveaux.

COMITÉS DU MAROC.

GASABLANCA. — Ce Comité a assuré le fonctionnement de deux œuvres principales : assistance aux troupes d'un secteur du front berbère et dispensaire antituberculeux. Il s'est intéressé, en outre, à des œuvres diverses : maison de convalescence de Salé, colonies de vacances, foyers du soldat, œuvre du vêtement, des femmes sénégalaises, etc...

En 1921, l'assistance aux troupes a coûté 19.000 francs. Il a été expédié plus de 1.200 vêtements chauds confectionnés dans l'ouvroir du Comité. Le dispensaire antituberculeux a été créé par M^{me} la maréchale Lyautey et inauguré en 1921; il rend les plus grands services. Le Comité y a consacré une somme de 19.700 francs, qui sera portée à 40.000 francs en 1922. Les recettes ont atteint 122.300 francs. Les résultats font le plus grand honneur à la présidente, M^{me} Laurent, et à ses collaboratrices.

RABAT. — Le Comité, sous la présidence de M^{me} la générale Cottez, a développé une grande activité en 1921. Il a notamment été procédé à l'installation matérielle des infirmières de l'Union, à certaines réparations au dispensaire Marie-Feuillet, à la distribution, à trois reprises différentes, aux soldats du front, de lingerie, à l'envoi de fonds aux postes de l'avant de la région d'Ouezzan. Les dépenses ont été de 14.825 francs, alors que les recettes se sont élevées à 19.670 francs.

MEKNÈS. — Présidé par M^{me} Calliaux, ce Comité entretient un ouvroir pour enfants indigènes, il a donné des fêtes très réussies au profit de l'Union.

Avant de terminer notre petit voyage à travers nos colonies, permettez-moi de vous indiquer d'un mot la si intéressante œuvre que M^{me} Chapon-Bessac est en train d'organiser à la Côte d'Ivoire, en fondant parmi nos amis noirs, qui si vaillamment surent combattre et vaincre à nos côtés, des cours élémentaires de puériculture pratique.

Maintenant, partons pour l'étranger... Voguons vers l'Amérique...

MEXICO. — M^{me} Ayguesparse, notre dévouée présidente, y a su organiser un de nos plus beaux comités et va encore étendre son action. Grâce à sa générosité, nous allons voir s'élever un hôpital qui sera entièrement son œuvre et portera le nom de notre chère Union. Unissons-nous toutes pour lui envoyer nos reconnaissants remerciements.

CONSTANTINOPLE. — M^{me} Picard, notre si active présidente, vient de clore la soupe que, pendant seize mois, chaque matin, avec l'aide des dames de notre Comité, elle servait elle-même.

119.059 repas ont été distribués de la sorte, ainsi que des vêtements et des secours en argent... Les malheureux Russes recevaient un excellent potage bien chaud, une tasse de thé avec lait et sucre et une mièche de pain.

Une autre distribution, celle-là pour les Turcs, a réuni, toujours à Constantinople, en un même effort humanitaire, les trois branches de la Croix-Rouge française. Il nous a été confié sur les côtes d'Asie, en une immense caserne, 18.000 réfugiés; chaque matin, nos infirmières vont leur distribuer la soupe et le pain, puis suit une visite sanitaire avec consultation au dispensaire, distribution de vêtements, etc. Ces jours-ci, pour terminer la grande solennité religieuse du Ramazan, elles ont organisé, l'après-midi du Baïram, une fête qui a eu le plus grand succès et à laquelle assistait Son Exc. le général Pellé, notre ami Hamdy bey

et les officiers généraux de l'armée. On distribua aux enfants des bonbons et des jouets, aux parents des cadeaux, puis les petits réfugiés donnèrent dans la cour de la caserne un spectacle sportif en l'honneur de leurs hôtes.

Voici de la bonne propagande... et qui nous attache profondément le cœur de ces braves gens si éprouvés et si malheureux : de ce peuple turc (je dis « peuple »), resté, en dépit de tout, si entièrement ami de la France.

VARSOVIE. — A Varsovie, notre Comité commence à s'organiser sous la présidence de M^{me} Gauthier, femme du colonel; il pense surtout s'occuper de la jeunesse.

EN EGYPTE. — Tous nos comités sont en pleine activité; je ne puis m'étendre malheureusement, comme je le désirerais, sur chacun d'eux, ne voulant pas trop prolonger cette séance; il en est de même pour ceux de Jérusalem, de Saint-Sébastien et de Barcelone; ces deux derniers ont fait, en outre, un gros effort en faveur des blessés espagnols du Maroc. La reine les en a remerciés en termes flatteurs par des lettres que nous avons pu lire. Saint-Sébastien a, en outre, adopté deux de nos villages de Lorraine : Vaucourt et Xousse, que M^{me} Vic va elle-même visiter et encourager. Grâce à cette généreuse initiative, ces deux villages sont en pleine reconstitution et possèdent à nouveau bétail et volatiles.

A Paris, où notre propagande étrangère trouve aussi un vaste champ d'action, notre Dispensaire de secours interalliés de l'entrepôt des dons du ministère des Affaires Etrangères continue sa course ascendante; nous en sommes à plus de 7.000 consultations et plusieurs consulats étrangers, se ralliant à nous, nous confient leurs nationaux.

Enfin, nous venons de créer une Commission de propagande que M^{me} Morancé veut bien présider et dans laquelle nous étudions, avec les conseils et sous la direction de hautes compétences du monde philanthropique et industriel, une forme nouvelle à donner à nos efforts à l'étranger.

Car cette question de propagande extérieure, que tant de nos nationaux considèrent avec indifférence, est pourtant, à l'heure présente, une question vitale. « Qu'avons-nous besoin d'aller hors de France, lorsqu'il y a tant à faire au cœur même du pays », disent beaucoup d'entre vous. Certes, vous avez raison..., il y a à faire chez nous..., mais c'est aussi travailler pour la France, croyez-le bien, que de lutter pour lui garder à l'extérieur la prépondérance qui était la sienne jusqu'ici. C'est travailler pour sa gloire, que de vouloir que notre belle langue continue à se parler dans toutes les parties du monde et de lutter pied à pied contre la propagande rivale qui voudrait l'étouffer.

Rappelez-vous bien qu'à l'époque actuelle, plus que jamais, l'union fait la force, et qu'un peuple, quelque grand soit-il, ne peut vivre seul.

Faisons-la connaître, notre belle France, faisons-la aimer : qu'aux quatre coins du globe, sous les plis flottants du drapeau aux trois cou-

leurs, uni à l'étendard de la Croix-Rouge, les blanches cornettes de nos vaillantes infirmières gagnent des cœurs.

Ces cœurs, ce sont les alliances qui feront la nation forte.

Allocution de M. MILLOT

Secrétaire général adjoint.

Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs,

Les rapports que vous avez entendus jusqu'ici sont rétrospectifs; leur but principal était de vous exposer ce qui a été fait dans le courant de l'année 1921. Mais, après avoir jeté ce regard en arrière, tournez-vous, avec moi, vers l'avenir : et, pour mieux saisir la légitimité et la nécessité de l'effort à accomplir, déblayons d'abord le chemin qui s'ouvre devant nous de certaines ronces que des esprits trop portés à la critique cherchent à y semer. La Bruyère l'a dit : « Le plaisir de la critique nous ôte trop souvent celui d'être touché des belles choses. » Cette parole le grand moraliste ne l'appliquait qu'aux ouvrages de l'esprit; il n'y a aucun inconvénient à la généraliser, et il est permis de regretter que certains esprits, entraînés par ce plaisir de la critique, ne soient pas suffisamment touchés par la plus noble et la plus belle des choses, à savoir ce grand élan de solidarité qui nous fait porter secours à ceux qui souffrent.

Je ne parle pas de ces petites critiques de détail, auxquelles nul ne peut avoir la prétention d'échapper. Vous-mêmes, Mesdames, savez que votre œuvre, étant humaine, est toujours perfectible; je n'en veux d'autre preuve que vos inlassables efforts pour corriger ce que vous jugez devoir l'être, et pour faire rendre au minimum de ressources le maximum de bien.

Je veux parler d'un reproche plus grave, j'allais dire fondamental, qui, aujourd'hui, est adressé fréquemment aux sociétés de la Croix-Rouge, donc à l'U. F. F.

En effet, à côté, ou plutôt en face de ceux qui croient que la Croix-Rouge est une Œuvre temporaire, dont le fonctionnement se limite aux périodes de guerre ou de calamités publiques, et qu'elle surgit alors toute équipée, comme Minerve sortit jadis toute armée du cerveau de Jupiter, il en est d'autres qui l'accusent d'oublier son but, sa devise, son devoir, pour se consacrer exclusivement à des œuvres de paix.

Certes, vous mériteriez ce reproche si, entraînés d'une manière exagérée par la générosité de vos cœurs vers des œuvres qui sont à coup sûr bien dignes de vous toucher, mais qui, en réalité, ne doivent être pour vous qu'un but secondaire, vous en veniez à affaiblir vos moyens d'action et à ne plus vous trouver en mesure de remplir complètement, le cas échéant, votre but primordial, à savoir l'assistance aux blessés militaires. Mais il n'apparaît pas que tel soit actuellement le cas.

Je ne parlerai pas de vos foyers du soldat : car, bien qu'ils soient destinés à des militaires, vous n'y êtes les auxiliaires du Service de Santé que d'une manière assez détournée, quoique réelle, espérons-le. Mais l'U. F. F. a conservé et conserve son matériel : elle reconstitue son trésor de guerre et a donné depuis longtemps, sur ce point, les instructions les plus formelles à ses comités; elle pousse avec une inlassable activité l'enseignement de ses infirmières; elle se tient en rapports constants avec l'autorité militaire, dont elle sollicite les directives. Cependant, il faut songer que l'expérience de la dernière guerre a démontré la nécessité d'apporter certaines modifications aux règlements existants et de préciser de nombreux points. Il faut tenir compte de la multiplicité et de la complexité des questions soulevées, de l'influence que peut avoir sur leur solution la loi militaire actuellement en discussion devant les Chambres; il faut se pénétrer de l'idée que les sociétés d'assistance sont des sociétés privées, utilisant uniquement les bonnes volontés, obligées par conséquent, de tenir compte, dans leur organisation, de certaines contingences, en particulier de l'impossibilité pour un très grand nombre de leurs infirmières d'abandonner complètement leurs foyers, où elles ont à remplir des devoirs d'autant plus impérieux que le chef de famille est le plus généralement mobilisé : il peut donc être parfois difficile de trouver le moyen d'adapter cette organisation aux instructions données par le Service de Santé.

Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si, parfois, l'on perçoit quelques tâtonnements; mais que l'on se rassure, rien ne distrait l'U. F. F. de la préparation de sa tâche du temps de guerre; elle continue à placer cette préoccupation au-dessus de toutes les autres. Or, une fois cette tâche primordiale remplie, pourquoi ne pourriez-vous pas consacrer votre activité, ainsi que vous y invite l'article 28 du pacte de la Société des Nations, à coopérer d'une manière permanente à la création et au fonctionnement d'œuvres sociales tendant à améliorer et à atténuer les souffrances des différentes classes?

En cela, vous ne faites d'ailleurs que suivre un courant qui entraîne toutes les nations; c'est ainsi que la Ligue des Croix-Rouges, dont la Croix-Rouge française fut une des fondatrices, puisque, au début, les cinq puissances alliées faisaient seules partie de ce groupement qui, aujourd'hui, tend de plus en plus à devenir international, la Ligue des Croix-Rouges, dit-je, s'est donné pour tâche principale l'amélioration de la santé publique. Vous pouvez répondre également qu'en vous occupant de lutte antituberculeuse et de puériculture, vous ne sortez nullement du cadre que votre Œuvre s'est tracé dès sa création, au contraire. Votre rôle n'a-t-il pas été toujours d'intervenir dès le temps de paix lors des calamités et des désastres publics? Il apparaîtrait singulièrement étrange et presque paradoxal de limiter votre action à ceux qui ne sont qu'accidentels et temporaires, et de l'interdire contre ceux qui sont endémiques et permanents, contre ceux, par conséquent, qui font les ravages les plus terribles : la tuberculose et la mortalité infantile. N'oubliez pas non plus que, pendant la dernière guerre, en soignant les

blessés, vous vous proposiez un double but : guérir l'individu et, si possible, faire récupérer à la patrie un défenseur. Eh bien, par vos œuvres sociales de paix, vous pouvez procéder à une récupération d'avant guerre, car ceux qui, sans vos soins, auraient été inaptes, pourront devenir, grâce à vous, bons pour le service. Chez les peuples voisins, la population s'accroît prodigieusement, tandis que chez nous le nombre des naissances est tout à fait insuffisant; vous voulez tenter de compenser cette insuffisance par la diminution de la mortalité; ce sont des défenseurs éventuels que vous voulez préparer pour la patrie..., puisque, hélas! ce que nous voyons autour de nous ne nous permet pas de vivre dans une confiante sécurité. Il apparaît inutile d'ajouter qu'en cela vous ne poursuivez nullement un but agressif, mais simplement un but défensif...

D'abord, la femme a pour la guerre une haine instinctive : elle se dresse contre elle avec l'énergie farouche de la mère à laquelle on vient arracher son enfant, et il faut, pour qu'elle accepte le sacrifice, le clair rayonnement du patriotisme le plus pur.

Et puis, nous avons tous au cœur le souvenir de trop d'horreurs et de trop de deuils. Et puis, le Français, quoi que certains veuillent insinuer, est naturellement pacifique. Il ne se bat que quand il est en cas de légitime défense et quand l'intérêt de la patrie l'exige. Et c'est précisément parce qu'il n'aime pas la guerre et qu'il ne s'y résout que lorsque l'honneur lui en fait un devoir, qu'il n'entend pas être frustré des fruits de sa victoire. En réalité, le Français aime la paix, aussi bien la paix au dehors que la paix au dedans, car il ne faut pas tenir compte de quelques esprits exaltés et utopistes qui, sous le couvert de certains principes, ne rêvent que destructions et ruines, et qui semblent toujours brandir une torche enflammée, cherchant où la jeter pour provoquer une explosion.

Et, de cet amour de la paix au dedans, paix qui ne peut résulter que du développement des pensées d'union et de solidarité, vous donnez une nouvelle preuve en vous joignant aux deux autres sociétés pour créer la « Section des jeunes » de la Croix-Rouge française. Cette pensée d'associer la jeunesse aux œuvres de la Croix-Rouge pour lui en inculquer les grandes et généreuses idées, et aussi pour aider à la propagation des notions d'hygiène sociale, cette pensée, dis-je, est née en Amérique : elle est devenue une des préoccupations principales de la Ligue des Croix-Rouges. Tous les pays la font leur successivement et la réalisent pratiquement. Si cette réalisation a tardé un peu plus chez nous, c'est que, en France, nous avons l'habitude d'imprimer aux suggestions qui nous viennent du dehors le caractère de notre personnalité, et que, d'autre part, la subdivision de la Croix-Rouge française en trois sociétés rendait plus délicat l'ajustement d'un programme destiné à une œuvre commune, devant, par conséquent, satisfaire tous les points de vue.

L'élan de généreuse émulation qui les entraîne fait parfois des trois sociétés des sœurs rivales : elles ne sont jamais sœurs ennemies; c'est donc dans le désir le plus sincère d'union qu'elles ont collaboré à la

rédaction du projet. Mais cela ne suffit pas; c'est maintenant à nos comités de réaliser la mise en pratique, et, pour cela, il est indispensable qu'ils fassent leurs les sentiments qui ont inspiré les trois comités centraux. Nous n'ignorons pas que, dans des agglomérations moins vastes que Paris, les harmonies peu consonnantes nées des incidents les plus minimes se perçoivent nettement en raison de la tranquillité de l'atmosphère, tandis qu'elles se perdent dans le grand ronron de la capitale. En outre, l'importance de chaque personne croît beaucoup plus qu'en raison inverse du chiffre de la population, ce qui ne facilite pas toujours l'union. Celle-ci est cependant nécessaire : d'abord, parce que, sans elle, l'existence de la « Section de la jeunesse » serait gravement compromise; ensuite, parce que, comme l'a dit — à peu près — notre grand Corneille : « Les exemples vivants ont le plus de pouvoir. » Aussi, n'est-ce pas seulement par des paroles, mais par des actes, en évitant de faire naître les conflits, en s'ingéniant à apaiser ceux qui pourraient surgir et à trouver les moyens de concilier même ce qui, de prime abord, pourrait paraître inconciliable, que les aînés feront comprendre aux jeunes le but poursuivi en créant cet organisme nouveau.

Car la « Section de la jeunesse » ne sera pas seulement une Oeuvre de propagande pour la Croix-Rouge, ni une Oeuvre constituant une sorte de pépinière pour le recrutement futur du personnel, ni une de ces œuvres dans lesquelles le versement d'une cotisation unique ou annuelle libère de toute autre obligation, même de toute autre pensée; elle sera une Oeuvre qui enseignera aux enfants heureux qu'ils doivent se souvenir de ceux qui sont malheureux et leur venir fraternellement en aide; une Oeuvre qui éveillera dans ces jeunes cœurs la pensée que l'on doit se pencher avec tendresse sur les misères de son prochain et chercher à les soulager par un effort personnel; une Oeuvre, en un mot, qui fera saisir aux enfants, à quelque degré de l'échelle sociale que le sort les ait fait naître, que, sur la terre, il n'y a que des hommes qui ne doivent ni se mépriser, ni s'envier, mais qui doivent se prêter mutuelle assistance dans un sentiment de solidarité et de confiance réciproque. C'est des tranchées que nous sont venues les plus magnifiques exemples de cette fraternité : elle a été scellée dans le sang; elle doit se perpétuer dans la vie quotidienne et dans les générations à venir. La « Section des jeunes » pourra être un instrument de vulgarisation pour les méthodes d'hygiène enseignées dès l'enfance, elle pourra aider à développer la culture physique, elle pourra procurer des ressources pour soutenir des œuvres d'enfance, mais elle ne sera vraiment utile et ne portera des fruits réels que si elle forme des générations en qui fleurisse l'esprit de charité dans le sens où l'entend la devise même de la Croix-Rouge : « *Inter arma caritas.* »

Il ne s'agit pas, encore une fois, de cette charité qui consiste, pour le riche, à faire l'aumône en donnant un peu de son superflu; il s'agit de celle qui consiste à se donner soi-même en toute simplicité et en toute sincérité, à apporter aux déshérités de la vie le réconfort matériel et aussi le réconfort moral, à faire comprendre à ceux dont certains préjugés ou certaines propagandes peuvent faire des révoltés ou des aigris

que c'est eux qui manquent les premiers à cette fraternité qu'ils prêchent, et qu'on la pratique mieux et plus largement qu'eux, à faire cesser par la bonté agissante les suspicions, peut-être les haines, à faire régner, en un mot, l'union et la concorde entre tous ceux qui vivent à l'ombre de notre drapeau.

En même temps, on inculquera à tous ces jeunes cœurs l'amour de la patrie, notre grande famille; le culte des héros, de ceux qui sont tombés comme de ceux qui survivent; en un mot, tous les nobles sentiments qui purifient pour ainsi dire notre âme en l'élevant au-dessus des sentiments mesquins qui risquent trop souvent de l'accaparer.

Ainsi pourra être assurée la paix du dedans et, par contre-coup, peut-être, celle du dehors, car de cette union naîtra notre force, force morale plus efficace encore que la force des armes, parce qu'elle s'impose à la raison et n'engendre ni rancune, ni désir de revanche. Vous vous associez toutes et tous à cette OEuvre de paix, comme vous vous êtes associés à l'œuvre de guerre, en prodiguant vos soins à nos héroïques poilus, et vous contribuerez ainsi à rendre notre France bien aimée et plus forte et plus belle.

Rapport Financier.

EXERCICE 1922.

Compte de liquidation. — Les recettes de l'exercice se sont élevées à	2.195.679 86
Les dépenses ont atteint	2.591.123 42
de sorte que le compte de liquidation se solde par un excédent de dépenses sur les recettes de	395.443 56

La gestion des établissements administrés directement par le Comité central de l'Union (maison de convalescence d'Oran, dispensaire-hôpital-école « La Jonquière », dispensaire de la Plaine-Saint-Denis, établissements philanthropiques des chemins de fer de l'Etat) entrent dans ce chiffre pour 182.920 fr. 66 (374.534 fr. 37 de recettes contre 557.455 fr. 03 de dépenses) et la gestion des œuvres de la section antituberculeuse pour 146.111 fr. 05 (879.955 fr. 24 de recettes contre 1.026.066 fr. 29 de dépenses).

En outre, les subventions et allocations diverses figurent, en dépenses, pour 79.201 fr. 51. Les frais de remise en état des locaux occupés par les hôpitaux pour 18.490 fr. 55. Enfin, les sommes dépensées dans les régions dévastées et les attributions aux œuvres de secours de l'enfance ont, aux recettes, une contre-partie de même chiffre, provenant de dons spéciaux à ces œuvres et notamment d'une subvention de 200.000 francs de l'Institution du « Secours national » pour assistance à l'enfance.

D'autre part, les recettes se sont maintenues aux chiffres des années précédentes en ce qui concerne notamment le montant des cotisations et la contribution du 1/10^e versée par les comités; mais elles ont sensiblement fléchi à l'égard du produit des dons et quêtes. Cette diminution a contribué pour une large part à l'excédent de dépenses sur les recettes qui résulte du compte de liquidation de l'exercice 1921.

Bilan. — Abstraction faite de l'actif des comités locaux et postes dépendant de l'Union (figurant, pour ordre, à l'actif et au passif du bilan pour 7.118.821 francs), le bilan de l'Union se totalise par 7.917.533 fr. 85, contre, l'an dernier, 8.498.198 fr. 89, en diminution, par conséquent, de 580.665 fr. 04.

Si, d'autre part, l'on fait abstraction des fluctuations intéressant les comptes de débiteurs et créditeurs divers, qui n'affectent pas l'actif proprement dit de l'Association, on trouve que l'avoir de cette dernière s'est, d'une année sur l'autre, trouvé réduit de 422.873 fr. 74, savoir :

Solde débiteur du compte de liquidation	395.443 56
Dépréciation des valeurs du portefeuille	27.430 18
TOTAL égal	422.873 74

Les réserves de l'Union, non compris celles de la section antituberculeuse, qui étaient, l'an passé, de 4.977.655 08 ne s'élèvent plus, au 31 décembre 1921, qu'à 4.726.020 69

En diminution de 251.634 39

La réserve de la section antituberculeuse, qui était de 1.381.866 fr. 52, se trouve ramenée à 1.229.117 fr. 72, en diminution de 152.748 80

La provision constituée pour frais de remise en état des locaux occupés par les hôpitaux est, de son côté, en diminution de 18.490 55

TOTAL des diminutions 422.873 74

égal à la diminution nette de l'avoir de l'Association indiquée ci-dessus.

Budget. — Le Conseil d'administration vous propose de régler le budget de l'exercice 1922 ainsi qu'il suit :

Dépenses	2.235.000 »
Recettes	1.901.000 »

soit un excédent de dépenses sur les recettes de 334.000 francs.

L'excédent figurant au compte de liquidation de 1921 est de 395.000 francs.

Le Conseil a estimé qu'il y avait lieu de tenir compte d'une situation qui peut devenir l'objet de préoccupations dans l'avenir, si, chaque année, les dépenses continuent à dépasser sensiblement les recettes. Il s'est attaché, tout d'abord, à réduire autant que possible les crédits alloués

aux différents services : c'est ainsi que les frais généraux ont subi une diminution de 10.000 francs, le service de la propagande, 22.000 francs, du matériel, 5.000 francs, et que le Conseil a envisagé la possibilité d'obtenir, dans l'avenir, une gestion plus économique des établissements relevant du siège central. Mais on ne peut espérer que les réductions de dépenses suffiront à équilibrer le budget si, d'autre part, les recettes provenant des dons continuent à être l'objet de mécomptes pour la Société. En dehors de la vente annuelle, dont le produit reste toujours à peu près le même, le montant des libéralités versées de la main à la main a considérablement diminué, et c'est un point sur lequel il importe d'appeler l'attention; le remède ne peut se trouver que dans un développement de la propagande.

Sous le bénéfice de ces observations, le Conseil d'administration a l'honneur de demander à l'Assemblée générale de vouloir bien approuver le budget qui sera réglé de la manière suivante :

Dépenses.	2.235.000	»
Recettes.	1.901.000	»
Excédent des dépenses.	334.000	»

BILAN AU 31 DÉ

ACTIF.		
Actif réalisable.		
Caisse centrale.....	33.569 95	
Crédit Lyonnais.....	131.754 79	
Compagnie Algérienne.....	191.902 65	
Caisse d'épargne.....	6.515 31	
Caisses des établissements de l'Union.....	16.790 83	
Portefeuille (cours du 31 décembre 1921):		
Valeurs en dépôt au Crédit Lyonnais.....	3.450.470 09	
Valeurs en dépôt de nantissement à la Banque de France.....	1.411.596 59	
Valeurs diverses évaluées à.....	4.100 »	
	<u>4.866.166 68</u>	5.246.700 21
Actif immobilisé.		
Siège social.....	446.684 73	
Matériel d'enseignement.....	3.397 »	
Hôpital-Ecole.....	228.246 94	
Dispensaire de La Jonquière.....	165.512 79	
Dispensaire Plaine Saint-Denis.....	9.485 30	
Magasin du matériel et dispensaire des Moulineaux.....	81.759 13	
Maison de convalescence d'Oran.....	25.075 55	
Approvisionnements du service du matériel.....	315.304 64	
	<u>1.275.466 68</u>	
Comptes divers débiteurs.		
Avances aux Comités.....	73.206 80	
Administration des chemins de fer de l'Etat. Œuvres philanthropiques.....	4.572 80	
Débiteurs divers.....	304.832 19	
	<u>382.611 79</u>	
Section antituberculeuse.		
Caisses et banques.....	95.673 96	
Portefeuille (au cours du 31 décembre 1921).....	486.597 25	
Immeubles de Tonnay-Charente.....	398.684 56	
Dispensaire de Lille.....	31.800 »	
	<u>1.012.755 77</u>	
Compte d'ordre.		
Actif des Comités locaux et hôpitaux dépendant de l'Union.....	7.118.821 »	
	<u>15.036.354 85</u>	

CEMBRE 1921.

PASSIF.		
Réserves.		
Réserve statutaire.....	132.963 29	
Réserve sans affectation.....	3.393.057 40	
Réserves extraordinaires:		
Trésor de guerre.....	600.000 »	
Assistance aux victimes des calamités publiques.....	400.000 »	
Formations sanitaires à l'étranger.....	200.000 »	
	<u>1.200.000 »</u>	4.726.020 69
Comptes divers créditeurs.		
Provision immobilière.....	120.399 80	
Provision pour dépenses extraordinaires et remise en état des locaux des hôpitaux de l'Union.....	836.351 70	
Dépôts divers.....	515.458 40	
Groupes d'arrondissement. Dépôts.....	38.677 30	
Créditeurs divers.....	447.092 54	
	<u>1.957.979 74</u>	
Section antituberculeuse.		
Réserve spéciale.....	1.229.117 72	
Comptes divers créditeurs.....	4.415 70	
	<u>1.233.533 42</u>	
Compte d'ordre.		
Contre-valeur de l'actif des Comités locaux et hôpitaux dépendant de l'Union.....	7.118.821 »	
	<u>15.036.354 85</u>	

COMPTE DE LIQUIDATION

DÉPENSES.	
Frais généraux.....	156.068 48
Secrétariat général :	
Délégation régionale.....	18.704 50
Bulletin.....	42.393 76
Voyages d'inspection.....	417 »
	61.515 26
Propagande :	
Direction, inspection des comités, Paris et Province.....	13.597 45
Circulaires aux communes, et imprimés.....	9.599 45
Expositions.....	12.313 90
Etranger et colonies.....	81.444 45
Subventions aux comités.....	60.328 46
	177.283 71
Enseignement, direction, frais divers.....	16.051 25
Personnel :	
Direction, frais de voyage des infirmières.....	18.602 95
Hôpital Villemin.....	22.625 »
Maroc.....	28.823 40
	70.051 35
Matériel :	
Direction, personnel et divers.....	34.393 95
Location de magasins, manutention, gardiennage, frais de transport.....	17.503 31
Automobiles.....	12.777 65
	64.674 91
Assistance à l'enfance :	
Attributions sur dons du secours national.....	17.500 »
Solde à reporter en 1922.....	182.500 »
	200.000 »
Service des régions dévastées :	
Dépenses.....	133.225 45
Solde à reporter en 1922.....	16.803 49
	150.028 94
Œuvre Feuillet.....	8.303 75
Subventions et allocations diverses :	
Culture physique.....	49.997 35
Divers.....	29.204 16
	79.201 51
Remise en état des locaux des hôpitaux.....	18.490 55
Dépenses diverses.....	5.932 39
Maison de convalescence d'Oran.....	51.432 63
Dispensaire hôpital-école La Jonquière.....	240.043 50
Dispensaire de la Plaine Saint-Denis.....	17.418 60
Etablissement philanthropique des chemins de fer de l'Etat.....	248.560 30
	557.455 03
Section antituberculeuse :	
Direction, Subventions.....	37.609 04
Dispensaire d'Issy-les-Moulineaux.....	18.324 60
Etablissement de Tonnay-Charente.....	131.772 25
— de Monbran.....	273.830 77
— de Berck-sur-Mer.....	213.788 75
Maison russe de Menton.....	326.751 53
Dispensaire de Casablanca.....	23.989 35
	1.026.066 29
TOTAL des dépenses.....	2.591.123 42

DE L'EXERCICE 1921.

RECETTES.	
Intérêts du capital.....	229.291 44
Cotisations des membres.....	41.365 20
Rachat de cotisations.....	3.406 45
Dons, quêtes, ventes.....	177.867 02
Dons avec affectation spéciale.....	2.025 »
Legs.....	27.826 70
Contribution des comités (10 % de leurs recettes).....	14.178 45
Subventions des départements et des communes.....	17.561 65
Enseignement, droits d'inscription des élèves.....	15.535 »
Manuels et insignes.....	11.467 50
Recettes diverses.....	50.636 90
Assistance à l'enfance. — Dons du secours national.....	200.000 »
Service des régions dévastées (recettes).....	150.028 94
Maison de convalescence d'Oran (contribution du Service de Santé et divers).....	50.316 45
Dispensaire-hôpital-école La Jonquière.....	57.806 95
Etablissement philanthropique des chemins de fer de l'Etat.....	266.410 97
	374.534 37
Section antituberculeuse :	
Intérêts du capital et revenus du legs Doller.....	34.373 50
Dons et divers.....	1.442 »
Dispensaire d'Issy-les-Moulineaux.....	565 »
Etablissement de Tonnay-Charente.....	66.431 05
— de Monbran.....	267.387 89
— de Berck-sur-Mer.....	202.423 35
Maison russe de Menton.....	307.332 45
	879.955 24
TOTAL des recettes.....	2.195.679 86
Excédent des dépenses sur les recettes.....	395.443 56
	2.591.123 42

BUDGET DE

DÉPENSES.		
Frais généraux.....		140.000 »
Secrétariat général :		
Délégation régionale.....	10.000 »	
Bulletin.....	20.000 »	
Voyages d'inspection.....	1.000 »	31.000 »
Propagande :		
Direction. Inspection des Comités. Paris et province.....	10.000 »	
Etranger et colonies.....	15.000 »	
Subventions aux Comités.....	40.000 »	65.000 »
Enseignement : Direction. Frais divers.....		20.000 »
Personnel :		
Direction. Frais de voyage des infirmières.....	20.000 »	
Hôpital Villemain.....	22.000 »	
Maroc.....	20.000 »	62.000 »
Matériel :		
Direction. Personnel et divers.....	30.000 »	
Location des magasins, manutention, gardiennage, frais de transport.....	15.000 »	
Automobiles { Entretien..... 25.000 » / Grosses réparations. 5.000 » }	30.000 »	75.000 »
Assistance à l'enfance :		
Attributions sur dons du secours national.....		182.000 »
Service des régions dévastées : Dépenses.....		17.000 »
Subventions et allocations diverses. Divers.....		20.000 »
Dépenses diverses.....		5.000 »
Culture physique. Bastion 42.....	100.000 »	
Maison de convalescence d'Oran.....	50.000 »	
Dispensaire-hôpital-école La Jonquière.....	240.000 »	
Dispensaire de la Plaine Saint-Denis.....	10.000 »	
Etablissement philanthropique des chemins de fer de l'Etat.....	150.000 »	650.000 »
Section antituberculeuse :		
Directions. Subventions.....	30.000 »	
Dispensaire d'Issy-les-Moulineaux.....	18.000 »	
Etablissement de Tonnay-Charente.....	120.000 »	
— de Monbran.....	270.000 »	
— de Berck-sur-Mer.....	210.000 »	
Maison russe de Menton.....	320.000 »	968.000 »
TOTAL des dépenses.....		2.235.000 »

L'EXERCICE 1922.

RECETTES.		
Intérêts du capital.....		200.000 »
Cotisations des membres.....		40.000 »
Rachat de cotisations.....		3.000 »
Dons, quêtes, ventes.....		120.000 »
Bulletin.....		6.000 »
Contribution des Comités (10 % de leurs recettes).....		15.000 »
Subventions des départements et des communes.....		18.000 »
Enseignement. Droits d'inscription des élèves.....		15.000 »
Manuels et insignes.....		10.000 »
Recettes diverses.....		5.000 »
Assistance à l'enfance. Dons du secours national.....		182.000 »
Service des régions dévastées. Recettes.....		17.000 »
Bastion 42. Culture physique.....		20.000 »
Maison de convalescence d'Oran. Contribution du service de santé et divers.....		50.000 »
Dispensaire-hôpital-école La Jonquière.....		60.000 »
Etablissement philanthropique des chemins de fer de l'Etat.....		250.000 »
Section antituberculeuse :		
Intérêts du capital et revenus du legs Doller..	30.000 »	
Etablissement de Tonnay-Charente.....	70.000 »	
— de Monbran.....	270.000 »	
— de Berck-sur-Mer.....	210.000 »	
Maison russe de Menton.....	310.000 »	890.000 »
TOTAL des recettes.....		1.901.000 »
Excédent des dépenses sur les recettes.....		334.000 »
		2.235.000 »

U. F. F.

L'UNION des FEMMES de FRANCE se compose de membres titulaires, associés, adhérents et auxiliaires.

La cotisation annuelle minimum est de 10 fr. pour les membres titulaires et associés. Les hommes ne peuvent être que membres associés.

La cotisation est de 5 fr. pour les membres adhérents (hommes et femmes).

Le rachat de la cotisation peut être effectué moyennant un versement minimum de 200 fr. pour les membres titulaires et associés et de 100 fr. pour les membres adhérents.

Un versement minimum de 1.000 fr. confère le titre de membre bienfaiteur.

L'Œuvre, étant reconnue d'utilité publique, est susceptible de recevoir des dons et des legs.

Les noms des donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres perpétuels sont affichés dans la Salle des Conférences.

Prix de l'abonnement : 5 fr. par an

Vient de Paraître

Docteur P. BOULOUMIÉ

LA SANTÉ ET LA GUERRE

Cadre actif et de complément — Secours auxiliaires

Volume in-8° de 221 pages 7 50

Le rôle du Service de Santé est considérable. Indépendamment de la préparation et de l'exécution des moyens de préservation et de guérison, l'instruction militaire obligatoire a fait du médecin l'éducateur de la jeunesse quant aux notions d'hygiène et d'habitudes qu'elle doit acquérir, mais tout doit être préparé en vue de la guerre dont l'explosion soudaine est toujours à prévoir.

C'est partant de ces considérations que l'auteur examine en détails tout ce qui existait au début de la guerre et les immenses progrès réalisés au cours de celle-ci. Des coups d'œil rétrospectifs éclairent agréablement le travail considérable fourni. Aucun détail n'est laissé dans l'ombre et les idées exposées seront des plus profitables pour l'organisation future; c'est dire que l'ouvrage vient à son heure.

Ce livre intéresse, en outre des techniciens, tous les officiers de complément, les œuvres et sociétés d'assistance militaire.

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS, 124, BOULEV. ST-GERMAIN, ET LIMOGES. — IMP. MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE ET C^{ie}.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 2.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

PENSIONS D'INVALIDITÉ

Recueil des documents intéressant la législation des pensions
(Loi du 31 mars 1919):

I^{re} PARTIE : Du 28 janvier 1919 au 8 mars 1920. Vol. in-8° de 534 p... 7 50

II^e PARTIE : Du 10 mars 1920 au 15 janvier 1921. Vol. in-8° de 922 p.... 10 »

Ces recueils sont complètement à jour et contiennent toutes les circulaires qui ont paru sur les pensions des anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité, des veuves, des orphelins et des ascendants.

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 mai 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmités* (I^{re} partie). In-8° de 96 pages..... 2 »

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 juin 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmités* (II^e partie). In-8° de 20 pages..... 1 »

Instruction du 1^{er} décembre 1920 pour l'application de la loi du 24 juin 1919 sur les **Réparations à accorder aux Victimes civiles de la guerre** et du décret du 20 août 1920 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi. Volume in-8° de 116 pages..... 2 50

C'est la codification de toutes les mesures prises pour assurer aux victimes civiles les réparations auxquelles elles ont droit : pensions, soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, appareillages et rééducation professionnelle.

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919. (Instruction n° 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction). Volume in-8° de 144 pages 3 75

Le *Tableau synoptique* est un document officiel et essentiel : il remplace tous les autres barèmes, l'échelle de gravité de 1887, ainsi que les barèmes de 1915 et de 1919. Il contient l'additif relatif aux tuberculeux (décret du 17 octobre 1919 et l'instruction du 21 octobre 1919).

Vol. 66^e. **Gratifications de réforme** (Mis à jour au 26 septembre 1921.)
42 pages 2 »

Commissions de réforme. — Congés de réforme n° 1. — Contrôles des gratifiés. — Conversion des gratifications. — Cumul. — Décès. — Demandes de fonds. — Mémoire de propositions. — Paiement. — Perte d'un titre. — Résidence à l'étranger. — Réversibilité. — Suppression pour longue absence. — Suspension de paiement. — Tarifs des gratifications renouvelables et permanentes. — Visites bisannuelles.

Contrôleur général de l'armée CRETIN, ancien directeur du Contentieux, de la Justice militaire, des pensions au ministère de la guerre, ancien conseiller d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les Pensions pour blessures ou maladies contractées au service.** Etude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation. Volume in-8° de 178 pages (3^e édition) 5 25

Cette nouvelle édition, revue, complétée et mise à jour, des *Pensions pour blessures ou maladies contractées au service*, aura certainement le même succès que la première qui fait autorité dans tous les milieux militaires ou civils où se traitent les questions relatives à la loi du 31 mars 1919. C'est une belle étude de contentieux.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Capitaine E. FAURY. — **Guide pratique à l'usage des victimes de la guerre.** Militaires, veuves, orphelins, ascendants. Edition revue et mise à jour au 1^{er} juillet 1920. Volume in-8° 6 »
Cette nouvelle édition du *Guide pratique* contient les dispositions les plus importantes concernant les victimes militaires ou civiles de la guerre.

Pierre LARDY. — **Pension d'invalidité du taux de soldat** allouée aux militaires de carrière en activité de service, en non-activité, en congé sans solde, en retraite, en réforme, en réserve spéciale. Broch. in-8° de 48 p. . 2 50
La loi du 30 avril 1920 a prévu le cumul d'une solde d'activité avec une pension d'invalidité du taux de soldat. L'étude que nous venons de faire paraître permet aux ayants droit de prendre, en toute connaissance de cause, une décision si importante pour eux et leur famille.

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits** assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret du 26 septembre 1919). Volume in-18 de 64 pages..... 1 50
Cet ouvrage est un *Guide pratique* parfait à l'usage des militaires et marins réformés, des médecins et pharmaciens civils, des municipalités, des sociétés de secours mutuels, des sociétés des ouvriers mineurs et des syndicats professionnels.

PENSIONS D'ANCIENNETÉ

Commandant C.-A.-H. VINCENT. — **Guide pratique sur les pensions d'ancienneté et pensions proportionnelles** à l'usage des militaires de carrière (officiers et troupe) et de leurs veuves et orphelins. Volume in-8° de 74 pages..... 3 »

Ouvrage répondant complètement au but poursuivi qui est de permettre à chacun d'avoir un aperçu complet, sûr et documenté, tout en étant clair et précis, de la question si complexe, en l'état actuel de la législation, des pensions d'ancienneté et proportionnelles.

Pierre LARDY, officier d'administ. de 1^{re} classe de l'intendance. — **Pensions, majorations de pensions et complément de pensions** dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves et orphelins. (En application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1915, 19 mars 1919, 25 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920.) Volume in-8° de 80 pages.. 2 50

La renommée de ce volume n'est plus à faire, il n'est pas un pensionné qui ne le connaisse et qui n'ait eu à s'en servir. Toutes les situations y sont prévues et le calcul de toutes les pensions, majorations, compléments est facilité par des exemples judicieusement choisis.

Pensions proportionnelles et d'ancienneté des Chefs de brigade, Gendarmes et Gardes, d'après les nouvelles lois. (Mis à jour au 1^{er} novembre 1920.) — Volume in-18 de 32 pages..... 2 »

Ce livre est appelé à rendre de grands services non seulement aux militaires de la gendarmerie, mais aussi à tous ceux qui ont l'intention d'en faire partie. Il est, en outre, d'une compréhension extrêmement facile; il comprend de nombreux tableaux qui permettent le calcul rapide d'une pension d'un militaire de l'arme.

Carte d'identité pour le paiement des retraites.

Prix de la carte d'identité	l'une.	» 40
Par 10 exemplaires, le prix est réduit à.....	—	» 25
Par 50 — — — — —	—	» 15
Par 100 — — — — —	—	» 10
Prix du carnet d'enregistrement. Feuille de tête.....	le cent.	20 »
— — — — — Intercalaire.....	—	20 »